

à lire

## Une finale AMH-Europe

Une entente est intervenue entre l'Association mondiale de hockey et les dirigeants du hockey européen sur la tenue d'une série de huit parties entre les prochains champions européens et l'équipe de l'AMH qui remportera la coupe Avco au printemps. C'est ce qu'a appris Claude Larochelle qui nous parle de cette entente dans sa chronique.

page C-1



### Charron veut une tour rentable

Si le mât du stade olympique est construit selon les plans originaux de l'architecte Taillibert, la moyenne anticipée de 300 personnes, à l'heure, susceptibles de monter au sommet de la tour sera insuffisante pour que l'opération soit rentable. D'après le ministre Charron, il est essentiel de modifier les plans pour atteindre le chiffre de 700 personnes.

page B-9

### Agriculture

La reprise économique prévue pour 1977 s'annonce plus timide que prévue et forcera divers ajustements de stratégie dans le monde agricole.

page D-1

### Arbres de Noël

Les produits artificiels n'ont pas encore remplacé le vrai sapin.

page B-3

### CEQ vs CSD

L'opération charme déclenchée par la CEQ et la CSD auprès des professeurs de la régionale du Bas Saint-Laurent bat son plein. D'ici le vote, vendredi, les militants des deux groupes tenteront de convaincre les enseignants qu'ils ont la meilleure organisation syndicale.

page D-10

### O'Neill et Bell

Le gouvernement du Québec a pour objectif de soumettre Bell Canada à la juridiction provinciale, déclare le ministre des Communications, M. Louis O'Neill.

page D-6



### Le meilleur film québécois

Le cinéaste Jean-Guy Noël (à gauche) a reçu hier le prix annuel de l'Association des critiques de cinéma pour son long métrage "Ti-Cul Tougas". M. Claude Beauchamp, rédacteur en chef et éditeur adjoint du SOLEIL, a remis une plaque souvenir à M. Noël ainsi qu'un chèque de \$1,000 que le quotidien attache au prix.

page D-17

## ce soir

**ARTS:** Cinéma 2, Place Québec — "Pas de problème", film de Georges Lautner. **SPORTS:** Colisée, Les Nordiques reçoivent les Whalers de la Nouvelle-Angleterre à 20h.

## météo

Nuageux avec neige. Accumulation totale de 5 à 10 centimètres. Minimum cette nuit moins 8 à moins 10. Nuageux demain avec éclaircies et chutes de neige en montages. Maximum de moins 3 à zéro.

page E-2

## sommaire

Annonces classées E-2 à E-9  
A Québec aujourd'hui D-17  
Arts et lettres D-16 et D-17  
Bandes dessinées E-9  
Bridge E-8  
Consommation C-6 et C-7  
Décès E-10  
Economie-finances D-1 à D-5  
Feuilleton E-7  
Horoscope E-9  
Information régionale B-2  
Monsieur Québec A-7  
Mot mystère E-3  
Mots croisés E-6  
Page documentaire A-5  
Patron E-5  
Sport C-1 à C-4, C-8 et C-10  
Télévision D-15

# Le front commun des provinces est menacé

par Georges ANGERS  
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le consensus historique des provinces sur de nouveaux arrangements financiers avec Ottawa apparaissait fortement menacé hier soir et cela risque de retourner le Québec dans son isolement traditionnel dans les relations fédérales-provinciales.

Des négociations "en-dessous de la table" ont en effet été entamées en fin d'après-midi hier entre le premier ministre Trudeau et le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, qui avait été mandaté à cette fin par les premiers ministres de sept autres provinces.

Même s'ils se sont employés à l'issue de la rencontre officielle (que MM. Trudeau et Lougheed ont d'ailleurs quitté prématurément dans l'après-midi) à dénoncer la rigidité excessive d'Ottawa dans ce dossier, la plupart des premiers ministres provinciaux interrogés ont déclaré n'avoir d'autre choix que de négocier même à rabais s'ils veulent résoudre leurs problèmes financiers immédiats.

Interrogés à savoir si le front commun des provinces tenait toujours dans ces conditions, les premiers ministres Richard Hatfield et Gerald Reagan, respectivement du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ont répondu en pesant bien leurs mots: "jusqu'à maintenant il tient."

Le chat est cependant sorti du sac lorsque le premier ministre du Manitoba, Ed Schreyer, a déclaré au cours d'une conférence de presse que huit provinces avaient mandaté Peter Lougheed pour soumettre une nouvelle proposition réduite au premier ministre Trudeau. Deux provinces n'ont pas souscrit à cette initiative, notamment le Québec qui considère le contenu du consensus déjà établi comme un minimum et vraisemblablement l'Ontario, bien qu'il ait été impossible hier d'obtenir confirmation.

La nouvelle proposition réduit de quatre à trois le nombre de points d'impôt réclamés en compensation du retrait par Ottawa du programme de garantie des recettes fiscales et nivelle le calcul des subventions fédérales au chapitre des programmes à frais partagés au niveau de la moyenne des deux provinces les plus riches et non plus au niveau de la province la plus riche.

Cette "ouverture" des provinces à Ottawa a pris la plupart des membres des délégations provinciales par surprise sans parler de Donald Macdonald, le ministre fédéral des Finances lui-même.

C'est du moins l'explication qu'a donnée Ed Schreyer des propos de M. Macdonald à l'issue de la réunion officielle à l'effet que les provinces n'avaient pas voulu broncher de leur position originale.

"Il ne devait pas être au courant du contenu de la proposition que M. Lougheed a faite vers 16h30 à M. Schreyer" s'est contenté de dire M. Schreyer.

On a alors vu plusieurs membres de délégations provinciales aller et venir nerveusement dans la salle où se tenait la conférence de presse de M. Schreyer et lorsqu'on les arrêta pour savoir de quoi il en retournait avec cette "ouverture" ils étaient tous unanimes à dire spontanément qu'ils

(Suite à la page A2, 1re col.)

•Autres nouvelles, pages B-1 et B-6; texte intégral des déclarations de MM. Trudeau et Lévesque, page A-5



### Une rencontre amicale

Ceux qui prévoyaient des propos orageux entre MM. René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau ont été déçus, hier. A leur première rencontre depuis le scrutin du 15 novembre au Québec, les deux hommes se sont serré la main et ont échangé quelques plaisanteries.

## Deux membres du gang témoigneront contre Marie-Andrée Leclerc

NEW DELHI (Reuter) — Deux jeunes femmes, appréhendées en Inde pour avoir présumément drogué des touristes, ont accepté de jouer le rôle de témoins à charge contre Marie-Andrée Leclerc, âgée de 29 ans, de Lévis, Charles Shobraj, âgé de 33 ans, de France, et Jean Dhuisme, âgé de 29 ans, également de France. Ces trois derniers accusés doivent comparaître vendredi sous quelques-unes des accusations qui doivent être retenues contre eux.

Le surintendant adjoint de la police de New Delhi, Narinder Nath Tuli, a révélé hier que les deux témoins, appréhendées en juillet dernier, seront libérées en échange de leurs dépositions.

Barbara Sheryl-Smith, âgée de 22 ans, de Grande-Bretagne, et Marie Ellen Eather, âgée de 24 ans, d'Australie, ont accepté de témoigner contre Marie-Andrée Leclerc, âgée de 29 ans, de Lévis, Charles Shobraj, âgé de 33 ans, de France, et Jean Dhuisme, âgé de 29 ans, également de France. Ces trois derniers accusés doivent comparaître vendredi sous quelques-unes des accusations qui doivent être retenues contre eux.

### Recherchés

Les trois accusés font aussi l'objet de mandats d'amener en Thaïlande, où

on désire les questionner au sujet de deux meurtres, au Népal où ils sont soupçonnés de deux meurtres liés au trafic de la drogue, et au Pakistan.



Marie-Andrée Leclerc

Sheryl-Smith fut appréhendée relativement à une affaire de drogue et au meurtre d'un touriste français, à New Delhi, en juillet dernier. Eather a été incarcérée pour avoir présumément drogué et dépouillé quatre touristes français, en juin dernier.

Le surintendant adjoint Tuli affirme que ces deux femmes n'avaient rencontré Marie-Andrée Leclerc, Shobraj et Dhuisme que deux mois avant leur arrestation et qu'elles ne sont pas reliées aux crimes précédents pour lesquels les trois derniers suspects seront éventuellement accusés.

Shobraj, qui s'était évadé d'une prison de New Delhi en 1971 après avoir été accusé de tentative de cambriolage d'une bijouterie, fut appréhendé de nouveau en juillet dernier, pour avoir présumément drogué 20 touristes français dans un hôtel, de révéler M. Tuli.

La police précise que Shobraj, qui parle six langues et qui était en possession de quinze passeports lorsqu'il a été intercepté — dont un passeport le décrivant comme étant un diplomate japonais — devra faire face à onze chefs d'accusation en Inde.

## Une mini-session pour la forme, dans l'atmosphère protocolaire habituelle

par Gilbert ATHOT

Au fond, c'est à une réunion "forcée" à laquelle le nouveau gouvernement de M. René Lévesque a dû convier les 110 représentants québécois à l'Assemblée nationale.

Cette réunion de quelques jours avant Noël, soit la première session de la 31e législature, s'est ouverte à 15h, cet après-midi, à Québec, dans l'enveloppe protocolaire habituelle, incluant la présence du lieutenant-gouverneur, M. Hughes Lapointe.

Le contenu de cette mini-session ne sera toutefois pas celui auquel la population aurait dû normalement s'attendre pour une première session

d'un nouveau gouvernement et ce, en raison des "circonstances".

Ces dernières se réfèrent de façon particulière à l'existence d'un budget supplémentaire d'environ \$500 millions qui était d'ailleurs prévu, du moins en bonne partie, avant l'élection générale du 15 novembre dernier.

Le gouvernement Lévesque devrait présenter aux députés, pour approbation, une "dizaine" de projets de loi, selon les informations obtenues. Seules les urgences seront réglées, tout le reste étant reporté à la vraie session de 1977.

### Allocations de personnes âgées

Parmi cette dizaine de projets de

loi, il faut sans doute en prévoir deux qui n'étaient pas prévus avant la fin de semaine dernière. Ils touchent le secteur des Affaires sociales.

En effet, l'annonce, par le ministre Denis Lazure, de l'amélioration du régime des allocations familiales à compter du 1er janvier 1977 et de la gratuité des médicaments pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus nécessitera normalement l'approbation de l'Assemblée nationale avant de s'appliquer.

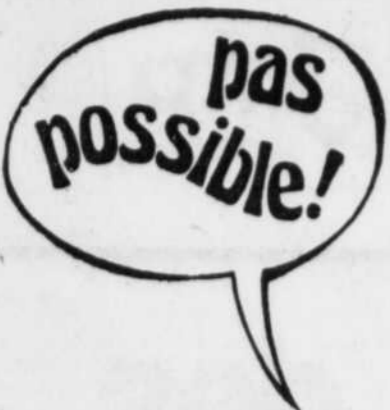
Par ailleurs, il faut aussi prévoir un projet de loi pour prolonger la loi qui régit les rapports entre les propriétaires et les locataires et un autre pour prolonger d'un an certains avan-

tages financiers de l'Etat en matière de transport en commun pour quelques municipalités.

De même, le statut de parti reconnu pour l'Union nationale, lui permettant de bénéficier de plusieurs avantages financiers, devrait se concrétiser par des amendements à trois lois (législature, électorale et financement des partis politiques).

Enfin, rappelons que M. René Lévesque a déjà annoncé que la loi de l'exécutif sera modifiée afin de "légaliser" la création de cinq nouveaux postes de ministre d'Etat, soit ceux de MM. Camille Laurin, Bernard Landry,

(Suite à la page A2, 1re col.)



## Joe Clark aurait-il les pieds palmés?

"Quand ils le virent qui marchait sur la mer, les disciples furent troublés: "C'est un fantôme, disaient-ils, et pris de peur ils se mirent à crier."

Vous aurez, sans doute, reconnu l'Évangile selon Saint-Mathieu, "Jésus marche sur les eaux, et Pierre avec lui."

Erreur! Il s'agit tout simplement d'un récit qui fera peut-être, dans quelques années, quelque journaliste du Daily Colonist de Vancouver, du Globe and Mail de Toronto ou, tout simplement, de l'Étoile de Montréal.

"Mais aussitôt Joe leur adressa ces mots: "Rassurez-vous c'est moi, n'ayez pas peur." Sur quoi Dieu lui répondit: "Chef, si c'est bien toi, donne-moi l'ordre de venir à toi sur les eaux."

Joe, ça ne vous dit rien? Voyons, j'en ai souvent parlé, le chef qui, de mois en mois, selon les sondages, s'efface de plus en plus. Le Lucky Luke de la politique canadienne qui se tire plus vite que son ombre. Vous avez celui qui a nom pourtant bien étalé dans nos épiceries. Non, ce n'est pas Libby's.

Enfin ce monsieur est venu récemment au Québec. Pour voir si c'était bien vrai que le Parti québécois avait pris le pouvoir.

Comme il est fort honnête il a déclaré que c'était exact. Même qu'il a affirmé que les Québécois avaient l'air contents. Quelle naïveté! En Russie, sous Staline, les Russes avaient l'air contents. Il ne suffit pas d'oser venir au Québec faire saucette pour ensuite aller répétant que tout va bien. Ce monsieur devrait avoir assez d'expérience pour savoir qu'on ne lui a montré que ce qu'on a bien voulu et qu'on ne lui a présenté que des partisans sûrs.

Je renvoie M. Clark — c'est ça Clark, comme les... je ne l'oublierai plus — à ce chef-d'oeuvre qu'est "Tintin au pays des Soviets". Il n'aura plus la tentation après de répandre la propagande séparatiste au Canada.

Ce monsieur, qui ne doute de rien — ce qui le perdra — a profité de son passage à Granby pour déclarer: "l'indépendance du Québec est aussi improbable que

pour moi d'avoir à marcher pieds nus sur les flots de l'Atlantique".

"C'est-y-azé-faure?" comme s'est exclamé son prédécesseur, M. Stanfield, à Chicoutimi, un soir d'automne en 1972. Je l'ai vu et entendu. Même que j'ai ri avant tout le monde parce que moi j'avais en mains le texte du discours. J'ai compris immédiatement.

Le chef du Parti progressiste-conservateur — comment s'appelle-t-il?, Campbell c'est ça — m'a convaincu.

Moi, l'indépendance je suis pour. Parce que j'ai hâte de le voir marcher pieds nus sur les flots de l'Atlantique.

Mais pourquoi pieds nus? Je vous gage que c'est un truc et que déjà ce diable d'homme se promène à l'aise sur la mer en souliers.

A moins qu'il ne soit troué, ça ne devrait pas être plus difficile pour lui de le faire pieds nus. Et je parie qu'il les a palmés. Comme Donald...le canard.

Ces politiciens, ça ne prend jamais de risque.

Le père Plexe

## Jeunesse mondiale devra couper

OTTAWA (PC) — Des coupures budgétaires obligeront Jeunesse mondiale du Canada, l'an prochain, à réduire le nombre des participants aux échanges avec des pays en voie de développement.

Le fondateur de l'organisme, M. Jacques Hébert, a rappelé que sur 6,000 demandes, l'an dernier, on n'avait accepté que 390 Canadiens. On prévoit que le nombre des demandes, l'an prochain, atteindra 10,000, mais que les coupures budgétaires ajoutées à l'inflation n'en feront prendre que 300.

Les personnes choisies vont passer quatre mois dans l'un de 12 pays de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique latine, après avoir travaillé au Canada

durant quatre mois avec des jeunes de ces pays.

Le but de JMC, qui est surtout financée par l'Agence canadienne de développement international, est de réunir des jeunes de races et de langues différentes pour les aider à mieux comprendre leurs problèmes.

M. Hébert est un journaliste, auteur et éditeur, qui fait partie du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes.

Il vient de publier un nouveau livre intitulé "La terre est ronde" et de réaliser un film produit conjointement par l'Office national du film, l'ACDI et le ministère des Affaires extérieures.

## Opposition à la faculté de droit francophone

MONCTON, N.-B. (PC) — Le président du Barreau du Nouveau-Brunswick, et le président de l'Université du Nouveau-Brunswick (anglophone), ont manifesté leur opposition à la recommandation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, selon laquelle il faut fonder une faculté de droit de langue française au Nouveau-Brunswick.

M. G. Irving Mitton, de Moncton, président du Barreau du N.-B., a déclaré, dans une interview, que le Nouveau-Brunswick n'avait pas assez d'argent, de livres et de population pour s'offrir une seconde faculté de droit.

M. John Anderson, président de l'UNB à Fredericton, a déclaré pour sa part qu'il était déçu que cette recom-

mandation ait été faite, et qu'il espérait que le budget de l'UNB ne sera pas affecté par le coût d'une telle faculté rattachée à l'Université francophone de Moncton.

L'UNB propose actuellement une seule année, la première, d'enseignement du droit en français.

Rappels que le Nouveau-Brunswick est, depuis 1969, une province officiellement bilingue.

## L'Eglise catholique est le plus grand propriétaire terrien de l'île de Montréal

L'Eglise catholique romaine est le plus grand propriétaire terrien de l'île de Montréal, selon une enquête menée par le quotidien montréalais "The Gazette".

Si l'on fait exception de Salt Lake City, dans l'Etat de l'Utah, où les Mormons possèdent le plus de biens immobiliers, la Métropole est la plus grande ville du continent, au nord de Mexico, où une institution religieuse possède autant de biens.

## Sarcasme à éviter

REGINA (PC) — "Deux langues sur une boîte de cornflakes à Calgary ne sauveront pas la Confédération, mais du sarcasme, de la ricanerie, à ce sujet, ça pourrait détruire la Confédération", a déclaré à Regina, devant des militants du Parti libéral, le ministre des Transports dans le cabinet Trudeau, Otto Lang.

Il faut combattre le cynisme qui engendre le séparatisme, a-t-il dit.

## LE SAVIEZ-VOUS?

Henry VII, qui renversa Richard III, avait justifié son droit au trône britannique en se disant descendant direct du roi Arthur (UPI).

## Une mini-session... (Suite de la première page)

Pierre Marois, Jacques Léonard et Robert Burns.

### Protocole et rapport des forces

Le protocole devait être sensiblement le même que celui qui prévaut lorsqu'une session s'ouvre après un changement de gouvernement.

Ainsi, si l'on se base sur l'exemple de 1970, le secrétaire de l'Assemblée nationale aura déposé tout d'abord la liste des noms des personnes élues

## Le front commun... (Suite de la première page)

en entendaient parler pour la première fois.

C'est donc sous la table que se négociait hier soir une solution à l'impasse apparente qui a clôturé cette première journée de la conférence des premiers ministres. M.M. Loughheed et Trudeau n'étaient d'ailleurs pas présents à l'issue de la conférence pour répondre aux questions des journalistes et personne ne voulait nier ou confirmer la rumeur à l'effet qu'ils étaient en tête-à-tête.

Dans la délégation québécoise on ne se montrait pas particulièrement optimiste quant à la solidité du consensus initial des provinces et, adve-

lors du scrutin général du 15 novembre dernier.

Puis, immédiatement, le premier ministre, M. René Lévesque, (il devait revenir à temps d'Ottawa où il assiste, depuis dimanche soir, à la conférence des premiers ministres) aura informé la Chambre que l'honorable lieutenant-gouverneur l'autorise à élire un président. M. Lévesque a alors Me Clément Richard, député de Montmorency, pour occuper ce poste. Il a été

appuyé par le chef de l'Opposition, M. Gérard-Lévesque.

Une fois élu président de l'Assemblée nationale, Me Richard a pris place et remercia la Chambre.

Par la suite, le lieutenant-gouverneur a fait son entrée et lu le traditionnel discours inaugural, du moins si l'on se fie aux indications déjà données par N. Lévesque sur le respect qu'il entend accorder à la "forme" du régime parlementaire actuel.

Ce discours inaugural devait être bref si l'on tient compte du contexte de la session "forcée", la vraie n'étant prévue que pour 1977. Rappelons que ce discours n'avait comporté que quatre paragraphes en 1970.

Quant au nouveau rapport de forces à l'Assemblée nationale, il sera intéressant de voir comment les "leaders" du nouveau Parlement se comporteront car, en dépit de la brièveté de cette session, les indications seront révélatrices.

L'attitude générale des députés devrait changer ne serait-ce qu'en raison de la présence de M. René Lévesque dont le comportement sera certainement différent de celui de M. Robert Bourassa pour qui la Chambre était trop souvent un endroit pour exercer ses réparties partisans.

# des idées-ski emballantes pour twik



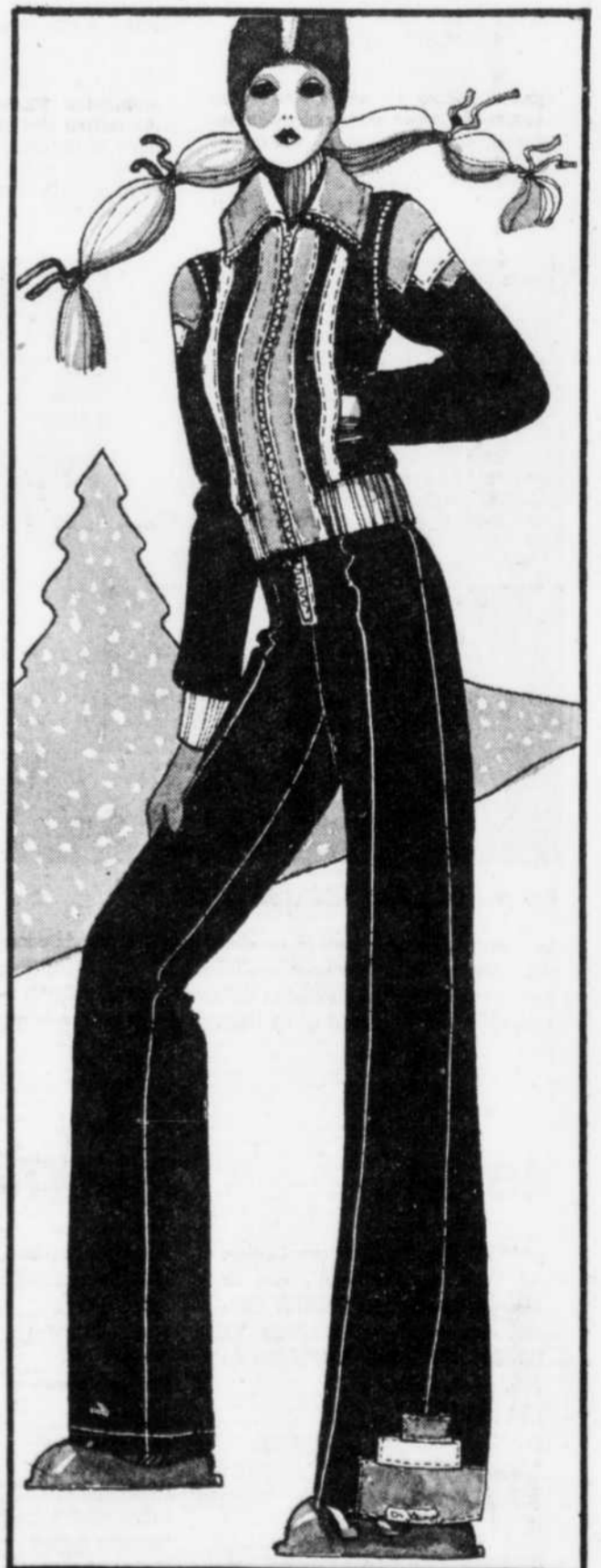
**Les poids-plume du duvet**  
Chaleur et légèreté du nylon gonflé de duvet. Marine ou rouge, en P.M.G. A gauche, la veste anti-manches zippée et pressionnée, \$40. La tuque multicolore en laine, \$6. A droite, l'anorak surpique de grands carreaux. Col et poignets avec bords-côtes. \$50. Les lunettes "anti-larmes", \$5.



**notre nouveau casque aviateur**  
Twik aime les oreilles antigel sur son casque aviateur. En peau lainée de mouton, à coutures poils dehors. Notre importation exclusive en marron, naturel ou gris, \$35.



**les compagnons de ski**  
Suivent Twik pas à pas... Les confortables thermo-bas en laine mélangée de nylon. Tricot bouclettes au dedans. Marine, rouge ou blanc, \$3. Très utilitaire, la pochette de nylon marine... ceinture la taille, \$4.



**l'ensemble tricolore pour le ski alpin**  
Pour la frileuse Twik, un ensemble calorifique en nylon tricolore, à dominante de noir ou bleu. Une coupe baseball pour son blouson à bords-côtes. Sur salopette à bavette derrière comme devant. P.M.G., \$116.

nous emballerons votre idée dans notre boîte cadeau!



# simons

place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

MAGASINEZ EN SOIRÉE

Nos magasins sont ouverts jusqu'à 9h. p.m. du lundi au samedi à Ste-Foy. Du lundi au vendredi à Québec.

## Enseignants de la région de Québec

# Peu d'ententes dans les négociations locales

par Jean MARTEL

Les négociations locales entre les syndicats d'enseignants et les commissions scolaires présentent un tableau bien varié dans la région de Québec. En effet, à certains endroits, elles sont déjà réglées; à d'autres, elles avancent à un rythme bien lent, pour ne pas dire qu'elles piétinent.

À la régionale Tardivel et à la régionale de la Chaudière, il y a eu entente entre les administrateurs patronaux et les représentants syndicaux.

Ailleurs, dans la région de Québec, aucune entente globale. Règle générale, les points sur lesquels il n'y a pas encore d'accord sont les suivants: l'affectation, la tâche de travail des enseignants, la consultation, l'engagement, les mutations, etc.

À la régionale de l'Amiante, les deux parties ont décidé de confier leurs négociations à un arbitre qui serait nommé bientôt.

À la régionale Orléans, on aura recours à un conciliateur. Il n'est pas encore nommé.

À la Commission des écoles catholiques de Québec, on a demandé la conciliation. Le conciliateur est M. Guimond du ministère du Travail. Il semble que, si rien n'est réglé d'ici au 23 décembre, la Commission fera des offres finales à ses enseignants à cette date, et elle leur demandera de se prononcer sur cette offre.

Du côté de la régionale Louis-Frédette, il y a eu une rencontre hier entre l'administration et le syndicat pour faire le point sur l'état des

négociations, afin d'en venir à des discussions intensives.

À la régionale Charlevoix, les négociations vont à un rythme très lent. Les points qu'il reste à régler: l'affectation, la tâche, les mutations, l'engagement, le renvoi, les congés sociaux.

Les négociations ne vont pas plus vite entre le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Chauveau-Charlebourg et les régionales Jean-Talon et Chauveau.

Sur le territoire de la régionale de Tilly, la régionale ne négocie pas avec les commissions scolaires locales. Elle négocie seule de son côté avec le syndicat; les locales qui sont Sainte-Foy, Chaudière-Étchemin, Lotbinière et Marie-Victorin, font de même. Il reste plusieurs points à régler. Toutefois, s'il n'y a pas d'accord d'ici au 30 janvier, les parties se sont entendues pour demander l'arbitrage.

### Le conseil syndical

D'autre part, un porte-parole de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec a déclaré qu'aucune commission scolaire de l'Association, qu'elle soit de niveau régional ou de niveau local, n'a accordé aux enseignants le "conseil syndical" tel que ceux-ci le revendiquaient au début, c'est-à-dire un conseil qui aurait le pouvoir d'approuver ou de rejeter toute décision de la commission ou de l'école.

Quant à la rétroactivité complète des salaires des enseignants pour l'année 1975-1976, elle a été accordée presque partout.



Le Soleil, Jean Vallières

Conduire un de ces mastodontes de la route n'est pas déjà une chose facile, quand les routes sont praticables. Mais que dire de cette manœuvre, quand les rues sont aussi enneigées?

## La taxe de déneigement, à quoi sert-elle, monsieur le maire?

par Guy DUBE

Automobilistes, maugréez!

Maugréez contre le froid, maugréez contre la neige, maugréez contre la pluie verglaçante, maugréez contre le vent, maugréez contre les bancs de neige, maugréez contre les rues enneigées ou contre les services de déneigement, mais maugréez.

Que voulez-vous, les temps sont durs...

Le calcium ou le sel se font rares, le sable est disparu, la glace est apparue, recouverte parfois de quelques pouces, parfois de quelques pieds d'une neige tantôt dure, tantôt molle ou folle.

Tout ça chez nous, dans la région de la capitale. Justement là où l'on devrait être le mieux équipé au monde pour faire face aux

intempéries de toutes sortes, aux pires caprices de la nature.

Mais, Dieu le maire en a voulu autrement. Il a voulu que les automobilistes s'arment d'impatience. Au milieu des "falaises" de neige dans le centre de la Grande-Allée. De quatre voies, on "tombe" dans trois, puis dans deux, puis dans une. Un véritable entonnoir. C'est la gloire!

Ou encore on "tombe" en panne. En panne d'essence. Parce qu'on aura mis plus de deux heures pour effectuer le trajet Québec-Sainte-Foy, ou Québec-Beauport, ou Québec-Charlebourg. Ce n'est tout de même pas de notre faute si l'on n'avait prévu qu'un quart d'heure.

Ou encore on "tombe" impuissant. Impuissant à pouvoir avancer sur de la glace vive. On devient bleu, sur de la glace bleue.

Ou encore on "tombe", jour de bon cette fois. Sur le derrière. O insulte! Il n'y avait pas de sable sur le trottoir. Dans la rue. Tout ça parce qu'on a osé mettre des bottes, des tuques, des mitaines, puis marcher.

Ou encore on "tombe" dans les pommes. Parce qu'on n'en peut plus de voir notre automobile ne plus pouvoir avancer dans une neige emmerdée... pardon!, enlisante. Parce qu'on n'en peut plus de pousser une masse de toile congelée. On perd automatiquement le nord. On se choque. Pis on "tombe".

C'est ça, "tomber," quand les temps sont durs.

Nous vous remercions, Dieu le maire, pour tout ce que vous faites. Vous qui pensez à nous. Les piétons. Les automobilistes. Les camionneurs. Les chauffeurs d'auto-

bus. Les chauffeurs de taxi. Les payeurs de taxes de déneigement.

Nous vous remercions aussi pour tout ce que vous ne faites pas. Car, ce que vous ne faites pas, m'sieur le maire, vous le faites si bien. Vous nous le faites si bien avaler que ça nous "tombe" vous savez où, vous qui savez tout.

Excusez-nous, m'sieur le maire, d'avoir osé une seule fois penser que c'était la faute des municipalités si les rues étaient enneigées et glissantes.

Si les rues sont glissantes, c'est peut-être à cause des automobiles qui roulent dessus. Si les trottoirs sont glissants, c'est peut-être à cause des piétons qui "piétinent" dessus.

Excusez-nous encore, Dieu le maire!



### Des balcons au Foyer Saint-Pascal

Un récent arrêté en conseil sanctionne les modifications apportées par la Société d'habitation du Québec au programme de construction des habitations pour personnes âgées de la Place Saint-Pascal à Québec. La décision portant à \$3,515,341 le montant du contrat accordé à Durac Construction Inc. permettra l'aménagement de balcons individuels aux 105 logements de cet immeuble. La nouvelle maquette a été présentée aux intéressés en fin de semaine.

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'UGIL

(Union des Gradués inscrits à Laval)

mercredi le 15 décembre

AU PAVILLON POLLACK

à 19h.30

#### ORDRE DU JOUR:

- 1- Salaire des auxiliaires
- 2- Protocole de rentrée
- 3- Médiation dans le conflit
- 4- Election du recteur

### AVANT D'ACHETER votre CAMERA

venez faire un tour chez nous

nous saurons vous offrir le meilleur prix!

CENTRE D'ACHATS  
QUATRE-BOURGEOIS  
STE-FOY  
TEL: 651-7125

G.P.  
phénicia  
INC  
CENTRE DE  
PHOTOGRAPHIE

CENTRE JADIS  
CHARLESBOURG  
QUEBEC  
TEL: 628-5103



## Crédit Foncier

Fondé en 1880  
Actif supérieur à \$900 millions

### Obligations de 5 ans

Minimum \$500

# 9 3/4%

Intérêts payés semi-annuellement  
mensuellement (Minimum \$5000)  
ou composés et payés à échéance

# 10%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis  
(418) 681-0277 (M. J. Goulet)

(Mme L. Brulotte)

Frais vus acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,  
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon,  
Edmonton, Calgary, Vernon, White Rpx,  
Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

# l'éditorial

## L'Iron Ore et les Métallos doivent produire

Si l'Iron Ore du Canada doit fermer temporairement ses deux usines de Sept-Iles, son concentrateur et son usine de bouletage, elle devra s'expliquer devant la population.

Il devra en être de même des 130 employés que la compagnie a dû suspendre récemment pour ce qui semble être une question de poussière dans le café.

On ne s'apprête pas à priver 3,000 travailleurs de leur gagne-pain, à affecter sérieusement l'économie d'une ville de l'importance de Sept-Iles pour des erreurs qu'on a soi-même commises ou des conditions de travail qui, sans être les meilleures, et compte tenu du contexte actuel, peuvent temporairement être acceptables.

Aussi, doit-on espérer que les récentes déclarations du vice-président aux opérations de l'Iron Ore, M. Mike Monaghan, ne se veulent qu'une simple mise en garde destinée à faire comprendre aux ouvriers récalcitrants que la situation est sérieuse et qu'ils doivent collaborer dans leur meilleur intérêt et dans celui de l'entreprise.

Il faut aussi croire que le puissant Syndicat des Métallos qui est partie à l'une des meilleures conventions collectives jamais signées dans ce secteur industriel réussira à calmer

ceux de ses membres dont le comportement est pour le moins dangereux pour ne pas dire irresponsable.

Quand M. Monaghan déclare "qu'une compagnie ne peut supporter longtemps que des investissements de l'ordre de \$400 millions ne lui rapportent pas", le vice-président exprime là son sens du réalisme. Il doit toutefois admettre du même coup que les milliers d'employés de l'Iron Ore et la population de Sept-Iles n'ont rien eu à voir dans la décision relative au choix d'une nouvelle technologie.

Or, l'Iron Ore opère présentement à perte à cause même de cette technologie. Celle-ci qu'on dit hautement sophistiquée et unique au monde devait permettre de traiter et de "bouleter" chaque mois environ 500,000 tonnes de fer. C'est avec peine et misère qu'on a réussi à en tirer une production mensuelle de 400,000 tonnes.

Il ne s'agit pas d'ignorer les efforts consentis jusqu'à maintenant par l'Iron Ore. Au contraire. L'entreprise multinationale a jusqu'ici englouti \$210 millions dans la réalisation de ses usines et dans sa tentative de rentabiliser, sans avoir pu y parvenir. Elle se dit disposée à redoubler ses efforts pour corriger la situation, d'autant plus qu'elle prévoit une reprise économique importante sur le marché international pour le début de l'année 1978.

Cette attitude positive demeurerait toutefois insuffisante si la compagnie oubliait qu'elle a la responsabilité sociale d'éviter à ses employés et à la population de Sept-Iles d'avoir à subir les graves inconvénients d'une fermeture, même temporaire, et de devenir ainsi les victimes innocentes de ses propres erreurs.

Dans la même perspective les 130 ouvriers qui refusaient, la semaine dernière, de prendre la pause-café dans l'usine et qui, en signe de protestation ralentissaient la production, faisaient dans les circonstances la démonstration d'un infantilisme dangereux et évident. Eux aussi ont une responsabilité sociale devant les 3,000 autres employés de l'Iron Ore à Sept-Iles et leur milieu. Ils ne peuvent s'arroger le droit de mettre en danger l'équilibre économique de leur région et le niveau de vie de leurs confrères sous le prétexte aussi futile qu'il leur faut inconditionnellement prendre leur café quotidien hors de l'usine.

En plus de problèmes technologiques très sérieux qui ont fait basculer l'Iron Ore dans la non-rentabilité, la compagnie subit d'autres contraintes qui rendent sa situation encore plus précaire. La difficulté de garder et de renouveler ses cadres n'est pas la moindre. Ce problème, à lui seul, est susceptible d'engen-

drer des conflits et de perturber sérieusement les opérations quotidiennes de l'entreprise. Remarquant "un roulement fantastique des cadres de la compagnie à partir de ses plus hauts niveaux", le coordonnateur régional des Métallos, Clément Godbout voyait des conflits importants d'individus au niveau de la direction et déplorait la trop grande ingérence de la haute direction au niveau du travail quotidien.

On ne peut donc pas dire que les Métallos ignorent tout de la situation de la Compagnie. Ils la savent produire à perte; ils connaissent aussi ses embêtements au niveau de la direction. En admettant qu'ils n'ont rien eu à y voir et que, en temps normal, ils n'ont pas à se préoccuper de ces questions, il y a tout de même lieu de croire qu'ils ont actuellement tout intérêt à ne pas jeter de l'huile sur le feu. En d'autres termes, sachant la compagnie dans une impasse ils doivent éviter d'employer la force pour lui imposer de nouvelles obligations qui ne pourraient que contribuer à la rendre encore plus vulnérable.

Malgré ses difficultés l'Iron Ore a le devoir de continuer à produire et les Métallos ont la responsabilité de l'aider à réussir.

Raymond GAGNE

## l'opinion des lecteurs

### "Contre" un événement manqué

M. le rédacteur en chef,

En réponse à la lettre de Mme Lucie Garneau publiée en page 4 de votre journal (vendredi, 3 décembre 1976, "Un événement manqué"), vous serait-il possible de publier ces quelques lignes à son intention?

Chère madame, avant de vous poser quelques questions très précises, j'aimerais vous faire remarquer que détruire, abattre, anéantir, abolir, démolir, exterminer, renverser, ruiner est très facile, mais que construire, bâtir quelque chose de solide est beaucoup plus difficile, plus ardu, plus long.

A lire votre lettre, on pourrait croire que vous êtes une spécialiste en bien des sujets, v.g. la musique, l'expression "faciale", la direction d'orchestre et quoi encore. Si tout cela est vrai, vous êtes une des rares personnes que nous recherchons au Choeur symphonique de Québec.

Avez-vous une certaine connaissance du solfège, possédez-vous une voix juste et ordinaire... et surtout aimez-vous chanter? Oui? Venez vous joindre à nous.

Vous savez faire la distinction entre "expression et grimaces" (sans vous regarder dans le miroir)? Eh bien, venez nous l'enseigner; nous avons besoin de spécialistes.

Vous êtes une fervente des arts... un "mécène" peut-être? Comme nous serions heureux de vous compter parmi nos bienfaiteurs.

— Vous êtes prête à collaborer bénévolement (il faut chercher ces deux derniers mots dans le dictionnaire) à l'édification d'un chœur digne de la capitale de la Belle Province? Nous avons nos répétitions à tous les jeudis soirs de 20h00 à 22h15 à l'école des Saints Martyrs Canadiens, 880 Père Marquette, Québec.

— Vous avez sûrement fait beaucoup de musique avec monsieur Hidetaro Suzuki... de votre siège de spectateur ou d'auditeur. Avez-vous un don spécial qui vous fait voir ce chef face à face alors qu'il a le dos tourné? J'admets qu'un don peut être froid, mais que faire avec des gens froids comme vous qui refusent toute cha-

leur? Les applaudissements longs et chauds de a foule ne vous ont donc rien fait? C'étaient, sans doute, des ignares.

Enfin, je ne voudrais pas engager une polémique, mais à vous relire, je suis convaincu que vous nous seriez d'un très grand secours si vous veniez joindre vos talents à notre bonne volonté, puisque nous ne semblons pas avoir autre chose.

Raymond-M. Moreau, s.m.  
membre-chanteur et  
trésorier du comité exécutif  
du chœur symphonique de Québec  
Séminaire Saint-Augustin  
Cap-Rouge, P.Q.

### Les cotisations à la CAT

M. le juge Maurice Tessier  
Président de la Commission  
des accidents du travail

Je lis dans l'édition d'hier du journal LE SOLEIL une déclaration que vous auriez faite à savoir: "L'addition de nouveaux membres résulte du désir de plus en plus marqué des milieux patronal et syndical de participer à l'administration de la CAT puisque ce sont les travailleurs et le patronat qui paient les cotisations!"

Vous savez, ou du moins vous devriez savoir, que les travailleurs n'ont jamais payé de cotisations et que

seul l'employeur défraie le coût des primes. Le journaliste vous a-t-il mal cité? Si oui, vous devriez, à mon humble avis, demander rectification.

Puisque les employés ne participent pas à la cotisation payée par l'employeur, je me demande de quel droit trois commissaires seraient nommés par les centrales syndicales.

Je vous prie, monsieur le président, de croire en ma sincérité.

Réal Turgeon, secrétaire  
Association professionnelle des  
nettoyeurs et buandiers du Québec  
Régionale de Québec



### MM. les anglophones, faites un effort!

M. le rédacteur en chef,

Le Comité culturel de Métabetchouan conscient de la situation sérieuse que vivent actuellement les Gens de l'air ne peut rester insensible à ce conflit et appuie fortement dans un premier temps nos compatriotes francophones qui se battent actuellement pour faire reconnaître le droit de leur langue dans leur milieu de travail.

Dans un second temps les membres du Comité culturel de Métabetchouan dénoncent la position de la direction d'Air Canada face à l'attitude des pilotes francophones.

Nous croyons injuste, dans une société moderne où les droits de tous et chacun ne devraient pas être ni discutés, ni marchandés, de voir une compagnie comme Air Canada ne pas tenir compte des deux cultures qui existent d'un travers à l'autre de notre continent, de ne pas tenir compte de la position du gouvernement fédéral à l'égard des langues officielles, de ne pas tenir compte du respect de la langue de travail des pilotes québécois. Nous dénonçons cette attitude de toutes nos forces. Notre langue n'est ni à vendre ni à marchander et ne doit faire en aucun temps l'objet d'une quelconque négociation. C'est un droit... Vous vous devez de respecter notre langue que ce soit sur terre sur mer ou dans les airs. Le français se parle aussi bien en haut qu'en bas. Messieurs les anglophones ça vous demande un effort, faites-le. Nous en avons fait de pires depuis au-delà de cent ans.

Le Comité culturel de Métabetchouan réitère son appui à nos Gens de l'air et demande aux autorités concernées que cesse toute discrimination vis-à-vis notre langue de travail et que soit réglé pour le mieux-être de tous cette situation pour le moins

injuste. Respectez notre langue chez nous comme vous le faites dans tous les autres pays.

Espérant que les gestes que vous poserez seront à la hauteur du droit des individus et de la collectivité francophone toute entière.

Nous demeurons fiers d'être ce que nous sommes.

Le Comité culturel de Métabetchouan  
par Benoit Arseneault  
57, rue Tremblay  
Métabetchouan, Lac St-Jean, P.Q.

### Témoignage apprécié

Aux professeurs de l'Université de Québec à Rimouski

De tous les témoignages d'appui moral et financier qui sont parvenus au Syndicat des professeurs de l'Université Laval, aucun ne pouvait autant nous réjouir que le vôtre. Car il manifeste une solidarité chaleureuse et tangible en même temps qu'une compréhension des véritables enjeux de la grève actuelle.

En effet, au-delà des revendications particulières aux professeurs de Laval — qui concernent d'ailleurs des conditions de travail déjà acquises dans la plupart des universités canadiennes —, le syndicat poursuit la lutte pour une université plus libre et moins soumise aux exigences d'une rentabilité définie par des agents extérieurs.

politiques ou économiques. Or, ce combat ne concerne pas que l'Université Laval, il intéresse au plus haut point toutes les universités québécoises et surtout peut-être les plus récentes sur qui ces agents peuvent plus facilement exercer des pressions induites quand elles n'ont pas encore atteint une grande clientèle. L'issue du conflit ne saurait donc nous laisser indifférents, et vous avez prouvé que vous en êtes bien conscients par le geste que vous avez posé le 18 novembre dernier.

Ghislain Roy  
Département de mathématiques  
Nive Voisine  
Département d'histoire  
Université Laval.

### Les voyages "sur le pouce" sur les autoroutes..

M. le rédacteur en chef,

Le nouveau gouvernement laissera-t-il l'un de ses ministères adopter un règlement discriminatoire envers les voyageurs à faible revenu? Dans un article du SOLEIL du 6 décembre (A3), on apprenait que le ministère du Transport envisageait "d'ici peu", d'interdire l'auto-stop sur les autoroutes.

Que l'auto-stop soit interdit en

ville, c'est compréhensible mais que ce soit fait sur les autoroutes est inadmissible et relève de la contradiction chez un gouvernement qui veut mettre l'accent sur le mieux-vivre et l'environnement, qui embauche 300 nouveaux fonctionnaires à l'Environnement et donnera plus de crédits à ce secteur. Mais voilà qu'un petit règlement anodin, en apparence, vient briser le beau rêve.

Plusieurs milliers de personnes qui ne pourront plus voyager sur le

pouce n'auront qu'à emprunter \$4,000 pour acheter une voiture. Comme ce sont surtout des jeunes, ils n'auront qu'à demander à papa. Ben voyons! Si le papa ne veut pas donner son petit \$4,000 et payer les assurances ils n'auront qu'à acheter une "minoune" et se tuer sur la transcanadienne.

Ainsi on aura l'air d'un beau petit Etat américain. Une auto par personne. Pas de pouce. Des milliers de citoyens devront se motoriser, des milliers d'autres véhicules qui vont empiéter les routes, des milliers de cinq-places où ne prendra place qu'une personne (que d'espace et d'énergie gaspillés), quelques maisons qu'on devra démolir pour faire place à des stationnements pour les nouvelles autos...

Si d'autre part, on dit que les auto-stoppeurs harcassent les automobilistes, je crois que l'on erre. Nul n'arrête et ne fait monter à son bord qui ne le désire. Si l'automobiliste le fait, c'est que lui, a un sens social qui prime sur l'individualisme du gros bonhomme au cigare tout seul dans sa limousine. Et puis on parle, le voyage semble moins long. Chacun en tire son parti... Faudrait pas que ça se fasse. Il y a là une contradiction trop frappante entre les objectifs et le vécu quotidien. L'auto-stop sur les autoroutes doit demeurer.

Jean Gagnon  
Québec



### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

textes intégraux des déclarations de M. René Lévesque et de Pierre E. Trudeau à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres

## Ottawa nous offre un marché de dupes!

par René Lévesque

Notre gouvernement a été élu il y a moins d'un mois et n'a guère eu que deux semaines d'exercice réel du pouvoir. C'est dire que dans tous les domaines, y compris celui des relations fédérales-provinciales, nous sommes à peine à pied d'œuvre. Il faut mettre les bouchées doubles pour tâcher de nous familiariser avec les principaux dossiers, c'est-à-dire pour le moment avec l'héritage légué par nos prédécesseurs.

C'est là le lot fatal de tout nouveau gouvernement, et dans le cas qui nous occupe aujourd'hui après avoir mobilisé les ministres des Finances la semaine dernière, nous l'avons assumé tout de go et sans nous faire prier. C'est qu'il y avait là une urgence technique, que de nombreux pourparlers avaient abouti à une position commune des provinces, et que nous voulions bien montrer dès le départ que, tant et aussi longtemps que nous serons dans le système actuel, nous n'avons pas l'intention de nous conduire comme des empêcheurs de danser en rond... ni même de tourner en rond, comme il arrive aussi, parfois!

Evidemment, sur cette affaire comme sur bien d'autres, des constatations rapides que nous avons faites, il se dégage déjà une impression générale. Et je dois dire qu'elle tend à confirmer quelque peu notre perception centrale que vous connaissez tous, celle que nous avons placée au cœur de notre action et de nos aspirations: à savoir que, pour le Québec en tout cas, la structure et le fonctionnement du régime actuel ne sont vraiment pas "rentables", constituent en fait et de plus en plus un handicap.

Tout en acceptant l'ordre du jour de la réunion, et en commençant par des remarques sur les sujets qu'on y a inscrits, je me permets donc de me relier à cette perspective d'ensemble qui est la nôtre.

### La centralisation dans le désaccord

Il est très significatif, selon moi, que la présente conférence s'ouvre sur un désaccord profond entre l'ensemble des provinces d'une part et le gouvernement fédéral de l'autre. De tels désaccords sont désormais monnaie courante, si l'on peut dire. La chose revêt une portée encore plus considérable quand on analyse ce sur quoi porte le désaccord. On constate alors à quel point notre structure fédérale est dépassée par rapport aux exigences de la réalité actuelle.

Jusqu'à maintenant, les ministres des Finances n'ont discuté que d'une seule chose: comment maintenir le statu quo dans l'avenir? C'est-à-dire comment administrer le système actuel de répartition, comment organiser le financement des programmes à frais partagés déjà établis, comment conserver la garantie de recettes fiscales qui avait été donnée à la suite de la réforme de 1972. En gros, on peut dire que la position commune des provinces ne vise, très modestement, qu'à projeter la situation actuelle sur les prochaines années, alors que le gouvernement fédéral essaie de profiter des nouveaux accords pour limiter des obligations qui étaient pourtant garanties.

Si, après presque un an de discussion, on ne peut même pas s'entendre sur des choses comme celles-là entre Ottawa et les provinces, il faut se demander comment il serait possible, sans changer complètement de contexte, de s'attaquer à des questions encore plus importantes comme celle d'un réaménagement fiscal et financier majeur qui permettrait aux gouvernements provinciaux, et tout particulièrement au Québec, de s'attaquer eux-mêmes aux besoins pressants de leurs citoyens et de leurs municipalités.

Ce que révèle clairement les positions fédérales sur les arrangements fiscaux, c'est que le gouver-

nement d'Ottawa a décidé de garder pour lui la presque totalité de l'accroissement des ressources fiscales, de façon à être le seul gouvernement à disposer des fonds nécessaires pour faire face aux besoins nouveaux et par conséquent, le seul à garder, dans l'orientation de l'activité gouvernementale, toute la marge d'initiative. Au point même de prétendre faire le généreux, comme l'a laissé entendre le ministre fédéral des Finances, avec de l'argent — celui des paiements de garantie — qui ne lui appartient strictement pas!

Or, il faut bien constater qu'il s'agit là d'une tendance terriblement permanente à Ottawa. Personnellement, je suis bien placé pour me souvenir des années 60, alors que ces mêmes questions étaient déjà, et depuis longtemps, matière à d'interminables débats. A cette époque, après des échanges de vues assez vifs, on avait fini par aboutir à des arrangements qui devaient, après une période de transition, devenir définitifs et mener à une réelle décentralisation des pouvoirs. Je pense, entre autres, aux programmes conjoints dont le Québec était alors le seul à vouloir se retirer. Eh bien, la fameuse période de transition est toujours en cours, et il aura fallu une bonne douzaine d'années, depuis 1964, pour compléter à peu près de dégageant de nos compétences des règles imposées par le fédéral.

Pendant ce temps-là, le gouvernement central en profitait de son côté pour s'attribuer, se confirmer et s'arroger toute une série de compétences inédites. Qu'on songe, par exemple, à la création de nouveaux ministères comme ceux de l'Expansion économique régionale, de l'Environnement, des Consommateurs, des Affaires urbaines, des Communications, des Sciences et de la Technologie — Bien sûr, plusieurs provinces ont réagi en se dotant elles aussi d'organismes équivalents, non seulement pour s'occuper de sphères d'action qui les regardent, mais tout autant sinon plus pour sauvegarder tant bien que mal nos responsabilités constitutionnelles qu'Ottawa menaçait de confisquer.

De tout cela, il est résulté une pénétration fédérale constamment accentuée dans une multitude de domaines nouveaux, tant sociaux qu'économiques ou culturels. Se fondant sur prétextes ou précédents, Ottawa s'est mis en mesure de prétendre à des responsabilités ou des compétences qui ne lui étaient pas reconnues, pour la seule et unique raison qu'il y dépense maintenant de l'argent.

### Des questions d'intérêt immédiat

Mais revenons à cette conférence-ci, et au sujet qui y constitue depuis la semaine dernière cet autre point de désaccord: la garantie de nos recettes fiscales.

D'après les rapports qui m'ont été faits, je me demande cependant si il vaut la peine d'en discuter. En quoi nous, premiers ministres, saurons-nous être plus convainquants que ne l'ont été nos ministres des Finances?

Cette garantie des recettes fiscales, elle a constitué depuis 1972 une condition essentielle de la réforme permanente issue du Rapport Carter. On voudrait faire croire aujourd'hui que cette garantie, qui avait été exigée à juste titre par les provinces et accordée par le fédéral, n'aurait eu qu'un caractère temporaire la limitant à cinq ans.

C'est là faire injure à l'intelligence des provinces qui auraient accepté un tel marché de dupes. La réforme fiscale était une chose permanente: la garantie qui l'accompagnait devait nécessairement avoir le même caractère. Bien sûr, on peut vouloir remplacer la formule actuelle de garantie par une autre. Mais cette nouvelle formule doit elle aussi avoir une valeur permanente et elle doit donner un rendement raisonnablement sem-

blable à la formule actuelle. Vouloir annuler la garantie sans contrepartie valable, c'est tout simplement revenir sur des engagements antérieurs. C'est être de mauvaise foi. On ne devrait même pas avoir à discuter de choses semblables entre nous.

C'est un peu la même chose, soit dit en passant, en ce qui concerne le projet mis de l'avant par le gouvernement fédéral afin de prendre le contrôle des caisses populaires et autres caisses d'épargne et de crédit par le truchement de réserves obligatoires. Est-il possible d'imaginer quelque chose de plus inacceptable au Québec et à l'ensemble des Québécois? Le mouvement Desjardins a été créé et a grandi à l'aide des lois québécoises; il joue dans notre économie québécoise un rôle de premier plan qui est irremplaçable; unanimement, il s'oppose à cette mainmise fédérale. Les Québécois n'accepteront jamais d'être dépouillés d'un instrument collectif qu'ils ont créé et qu'ils sont parfaitement capables de régir eux-mêmes. J'espère que nous n'entendrons plus jamais parler de ce nouvel effort de centralisation.

### L'avenir

Au-delà de tout cela, un élément ressort nettement de l'évolution du Québec et des Québécois au cours des trente dernières années: le Québec s'est toujours opposé, par tous les moyens disponibles (et en vain la plupart du temps), à une centralisation des pouvoirs et des ressources entre les mains d'un gouvernement ou des représentants et serait toujours minoritaire. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, comme aussi le fait de nous aligner sur la position commune des provinces touchant les arrangements fiscaux, s'inscrit donc dans une continuité historique et reflète l'attitude constante des gouvernements québécois qui nous ont précédés.

Mais, quoi qu'on essaie ça et là de dire ou de faire croire, le mandat que nous avons reçu le 15 novembre dernier n'est pas uniquement celui d'assurer cette continuité. En dépit de tous les assauts habituels de la propagande, en dépit d'un long conditionnement au statu quo politique, c'est une solide pluralité électorale — dont une majorité des Québécois francophones — qui ont cru le mois dernier à la nécessité d'un changement en profondeur.

Nous avons bien dit, et je m'empresse de le répéter, que nous ne prétendons pas voir un mandat pour l'indépendance nationale. Sur ce point, nos engagements sont clairs: le moment venu, il appartiendra au peuple du Québec, et à lui seul, de décider de la question par référendum.

Mais il faudrait des esprits figés dans une conception purement statique de la réalité politique pour ne pas voir qu'il y a là une évolution extrêmement rapide de la société québécoise. Voilà une quinzaine d'années que le Québec est ainsi engagé dans une redéfinition collective dont l'un des éléments clés est évidemment celui de ses rapports avec les autres. Cette redéfinition s'est amorcée et se poursuit, en s'accéléralant, par des moyens parfaitement démocratiques dont le principal, a été constitué par la fondation, la croissance et maintenant la venue au pouvoir d'un parti qui n'a jamais caché ses couleurs sur les questions fondamentales. Il s'agit là de toute évidence d'un processus dynamique, qui a naturellement causé et cause encore des inquiétudes, à ceux surtout qui ne l'ont pas compris, mais qui apparaît désormais irrévocable.

### Comprendre le Québec

C'est pourquoi, sans prendre trop de temps de cette conférence, je crois devoir profiter de cette première occasion qui m'est don-



née de m'adresser aux leaders politiques de la fédération, pour leur demander, comme à tous les Canadiens, de comprendre cette évolution du Québec de même que l'esprit positif dans lequel nous y voyons se dessiner l'avenir de nos relations.

Ces relations, nous ne les plaçons pas du tout dans cette perspective d'affrontement récurrent qui est plus ou moins devenue celle du régime actuel, et qui mène trop souvent de l'incompréhension à l'hostilité. Au contraire, c'est justement pour en sortir une bonne fois que nous proposons non pas de détruire, mais d'amener les institutions politiques à s'adapter à la réalité dynamique du Québec aussi bien qu'à la vraie réalité canadienne. Nous sommes convaincus en effet que le nouveau mode de relations auquel nous pensons et que nous reformulerons, le moment venu, améliorera les choses non seulement pour nous, mais aussi pour tous nos voisins, car il sera plus conforme aux tendances profondes et normales de nos sociétés.

Nous croyons que le Canada et les Canadiens de langue anglaise sont capables de s'ouvrir à une telle perspective qui permettrait, dans un contexte différent, non pas de s'isoler les uns des autres, encore moins de continuer à s'embêter avec des questions artificielles comme le bilinguisme, mais bien de différencier des institutions politiques qui doivent l'être, tout en maintenant et même en intensifiant toutes les coopérations et tous les échanges qui nous sont mutuellement profitables. Voilà, nous en sommes sûrs, ce qu'exigent clairement l'évolution du Québec comme celle du Canada.

Dans les mois qui viennent, en vue de la consultation démocratique à laquelle ils seront appelés, nous mettrons un soin plus que particulier à bien informer nos concitoyens québécois sur toute cette question. Autant que faire se peut, dans l'optique même que je viens d'évoquer, nous engagerons aussi le dialogue avec les Canadiens du reste du pays. Ce n'est évidemment pas aujourd'hui que cela commence dans le détail, mais je croyais indiqué de vous dire, dès le départ, qu'à notre avis les objectifs que nous poursuivons — la souveraineté politique et une association économique — loin d'être un obstacle à l'élaboration d'un avenir meilleur, en seront au contraire la véritable mise en chantier. Autrement plus qu'une préservation de plus en plus illusoire du passé.

## Réexaminons le dossier...

par Pierre E. Trudeau

Je vous remercie, Monsieur le premier ministre, de nous avoir exposé votre point de vue. Nul doute que nous sommes entrés, avec tous les Canadiens, dans une période où il s'agit de réexaminer et de mettre à l'épreuve nos structures, nos institutions, nos liens et nos rapports et même nos convictions. Nous sommes devant un défi qui nous ouvre, j'en suis convaincu, de nouvelles possibilités. Je n'envisage pas notre tâche comme la défense de tout ce qui s'est fait entre nous, comme le maintien à tout prix du statu quo. Notre tâche est plutôt de bâtir un fédéralisme encore plus fécond, d'assurer encore mieux la liberté, l'épanouissement et le bien-être des citoyens et des collectivités au Canada.

L'entreprise est telle qu'il faudra apporter à sa réalisation, la grande prudence, la bonne foi et l'imagination qui sont à sa mesure. Quand je parle du Canada, je n'y associe pas une "identité" qui viendrait en quelque sorte s'opposer à celle qui est si chère à tout Canadien français, à tout Québécois, conscient de son histoire et de ses racines. Je ne parle pas de façonner une "personnalité" canadienne qui absorberait et engloberait la culture, les valeurs et le sentiment particulier d'appartenance des habitants du Québec, de la Colombie britannique, de l'Ontario, ou encore des Prairies, de l'Alberta, des Maritimes ou de Terre-Neuve, ou de nos peuples autochtones.

### L'unité et non l'uniformité

Je songe plutôt à une société qui se serait donné pour idéaux la liberté, l'égalité et, pourquoi pas, la fraternité. Je songe à une société qui, en suscitant la coopération chez ses membres, en favorisant la

mise en commun des ressources des différentes régions et en faisant en sorte que les diverses cultures qui existent en son sein puissent se réaliser pleinement garanti mieux qu'une collectivité isolée ne pourrait le faire, notre liberté, nos possibilités d'épanouissement et notre bien-être personnels. L'"unité" existe dans la mesure où, partageant des idéaux et des aspirations semblables, nous tentons de les atteindre ensemble. L'"unité" ne peut pas être pour nous l'"uniformité". Ainsi par exemple, mes engagements et ceux du gouvernement fédéral à l'égard du bilinguisme ne représentent pas une tentative de créer quelque nouvelle personnalité canadienne, ou serait réalisée une sorte de "synthèse" de nos différentes cultures, mais représentent plutôt un effort pour permettre à nos diverses personnalités culturelles de communiquer entre elles et de vivre dans l'harmonie et la compréhension mutuelle.

Inutile de dire qu'il reste beaucoup à accomplir sur les plans constitutionnel, gouvernemental et social, ainsi qu'au niveau des collectivités. L'essence du fédéralisme est dans l'accommodement: entre les gouvernements et aussi, disons-le, entre les gens. Il ne s'agit pas seulement de marchandage d'intérêts, mais de partage d'objectifs fondamentaux, d'idéaux et, je ne l'oublie pas, de points d'impôt. Il s'agit de faire en sorte que nous travaillions de concert, et parfois dans des moments difficiles, comme membres d'une même société politique. Notre tâche ici est de préparer les voies à une gestion efficace et coordonnée de l'économie, de mettre au point des arrangements fiscaux qui garantissent l'accessibilité de tous les Canadiens à des services essentiels et de haute qualité, sans compromettre les objectifs prioritaires et les caractéristiques de nos provinces et de nos régions. C'est là une part essentielle de la tâche encore plus vaste qui est la nôtre.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

### tarifs d'abonnements

ENVAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT. ILES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI, 0.25 LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept. Iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30. 647-3334

### RENSEIGNEMENTS

647-3233

### REDACTION

647-3394

### SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES 647-3311  
CARRIERES ET PROFESSIONS 647-3266  
PUBLICITE - DETAILLANTS 647-3435  
PUBLICITE GENERALE 647-3270

### AUTRES SERVICES

ACHATS 647-3241  
CREDITS ET RECOURS 647-3236  
PERSONNEL 647-3219  
PROMOTION 647-3342

## "Est-il plus grave de tuer des animaux que des enfants", demande la régionale Tardivel



Prisonniers au Mexique

Des Américains détenus à la prison Santa Marta, à Mexico, jettent un coup d'oeil sur le monde libre. Ils ont fait le vœu de poursuivre leur grève de la faim "jusqu'à ce que nous tombions". La plupart d'entre eux en sont à leur 10e jour de jeûne, demandant au gouvernement mexicain de tenir sa parole de les libérer sur parole.

par Guy DUBE

"La justice aura-t-elle démontré qu'il est plus grave de tuer des animaux que des enfants?"

Voilà une des questions que se posent les commissaires de la Commission scolaire régionale Tardivel, en mettant en parallèle des sentences imposées récemment à des braconniers avec une sentence imposée à un automobiliste qui a tué deux enfants à leur descente d'un autobus scolaire.

Dans un communiqué remis hier à la presse, le directeur général de la CSR Tardivel, M. André Légaré, et le directeur des transports, M. Jean-Yves Chevalier, après avoir énuméré une série de sentences imposées à des braconniers, tout en ne passant pas sous silence la sentence d'un mois de prison et de \$300 d'amende rendue à un automobiliste responsable de la mort de deux

enfants, en viennent à la conclusion qu'une personne doit être sévèrement punie pour décourager d'autres criminels.

"Devant ces sentences, les commissaires sont portés à croire que les braconniers sont sévèrement punis pour décourager les autres braconniers et protéger la faune, et non pas pour venger la mort d'un original, d'un chevreuil ou d'un saumon.

"La justice fera-t-elle que, suite à la sentence imposée au responsable de la mort de deux enfants, les écoliers seront mieux protégés? La justice aura-t-elle su donner un certain sens à la mort de deux jeunes enfants en incitant les automobilistes à mieux respecter la vie des autres enfants? Ou bien la justice aura-t-elle démontré qu'il est plus grave de tuer des animaux que des enfants?" demandent les commissaires.

Dans le communiqué de presse, qui doit être adopté par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec au cours de leur réunion de lundi prochain (cette association regroupe 38 commissions scolaires), la CSR Tardivel rappelle la mort atroce de deux enfants, Denise et Sylvain Trudel, tués à leur descente de l'autobus qui les reconduisait à leur dîner, le 31 janvier 1974.

Le drame s'était passé dans le Grand Rang, à Saint-Raymond de Portneuf, devant la résidence des parents des victimes, M. et Mme Martin Trudel.

L'automobiliste qui avait mortellement happé les écoliers, Jean-Guy Petitclerc, âgé de 45 ans, de Cap-Santé, a écopé, il y a deux semaines, d'un mois d'emprisonnement et de \$300 d'amende, après avoir été trouvé coupable de conduite dangereuse par le juge Gilles Lahaye, de la

Cour des sessions de la paix de Québec. Initialement, Petitclerc avait été accusé de négligence criminelle par le ministère québécois de la Justice.

Au moment de l'accident, Petitclerc n'avait pas le droit de conduire une automobile puisqu'il avait plus de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, les feux clignotants de l'autobus scolaire fonctionnaient et une ligne blanche continue défendait tout dépassement.

Le représentant du ministère de la Justice, Me Claude Champoux, est allé en appel sur le jugement.

"Les commissaires donnent raison au juge Lahaye quand il déclare que "l'aspect punitif doit être proportionnel à la gravité de l'offense". Les commissaires se demandent cependant quelle proportion il y a entre un mois de prison et \$300 d'amende, et la mort de deux

enfants causée par un automobiliste qui avait dépassé dans un endroit prohibé, qui avait doublé un autobus scolaire immobilisé dont les feux rouges clignotaient, qui conduisait son automobile alors qu'il avait 100 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (10)", continue le communiqué.

### Outrage au tribunal?

Les commissaires ont joint à leur communiqué de presse deux articles parus dans LE SOLEIL, récemment, l'un du chroniqueur de chasse et pêche, André-A. Bellemare, l'autre étant un compte rendu signé par Guy Dubé sur le jugement rendu par le juge Gilles Lahaye.

Dans une lettre envoyée au SOLEIL, le juge en chef Albert Dumontier précise que le compte rendu du journaliste Dubé constitue un outrage au tribunal et un libelle diffamatoire.

vente



# 50

ème

## anniversaire

Raoul Garneau

du 9 au 16 décembre

Réduction de 20 à 50% sur tous les paletots et complets (prêts à porter) en magasin.

les vêtements

Raoul Garneau inc.

MAIL ST-ROCH-PLACE LAURIER-FLEUR DE LYS



venez chercher votre part de gâteau.



monsieur québec

par Yves Bernier

# Les machines à neige de Lévesque

Du temps où M. René Lévesque était ministre des Richesses naturelles, nous avions les "machines à pluie". Maintenant qu'il est premier ministre, c'est au tour des "machines à neige" à entrer en action. Si vous ne nous croyez pas, sachez qu'hier, 13 décembre, il était tombé 99.5 centimètres de neige depuis le début de la saison, comparativement à 52.4 centimètres à la même date l'an dernier. En plus des machines, nous avons le problème du "temps supplémentaire". Les municipalités crient sans arrêt pour des fonds additionnels, le gouvernement n'a pas encore décidé de leur en donner, les contribuables paient plus de taxes, et le déneigement est plus lent. Si vous avez de la difficulté à suivre le fil de notre pensée, expliquons qu'à Sainte-Foy, Québec, Sillery, Loretteville, on a décidé de nous faire vraiment goûter au slogan, "Gens du pays". C'est Gens de l'hiver, Gens de la neige, Gens de l'air et Gens du Québec. Au Québec, c'est l'hiver, et depuis deux semaines on y goûte. Les équipes de déneigement de nos municipalités "sortent" quand cela ne doit pas coûter trop cher, sur les "heures régulières". En fin de semaine, pour les périodes excédant cet horaire régulier, le déneigement est au strict minimum, car autrement ça coûte trop cher nous expliquent M. Lachance, à Sainte-Foy, M. Savard, à Québec. Si vous n'êtes pas content, pensez à notre histoire, retournez aux sources. Dans le bon vieux temps, personne n'avait d'automobile, on se promenait en carriole (ça glisse dans la neige), on chaussait des raquettes et il n'y avait pas de "slush".



**Recherchée!**

Cette toile de Jacine Morency est disparue de la galerie où elle était exposée, il y a plusieurs mois. C'était à la galerie d'art située pendant un certain temps dans l'ancienne maison de M. Louis St-Laurent, rue Grande-Allée. La peinture "Grange" a une grande valeur sentimentale pour son auteur qui tient beaucoup à la récupérer. On ne sait pas encore comment elle est disparue, mais peu importe les raisons de cette disparition, Mme Morency aimerait en reprendre possession. L'oeuvre rappelle à l'auteur un incident impliquant sa jeune bambine de 5 ans, incident qui aurait pu tourner au tragique. Si vous l'avez vue ou savez où elle se trouve, téléphonez à 687-1573, c'est confidentiel.

**Un autre café-terrasse**

Nous avons appris que le propriétaire du Chalet Suisse, rue Ste-Anne, M. Perrin, a obtenu les permis nécessaires pour l'aménagement d'un café-terrasse sur la rue, face à son restaurant, dès le printemps prochain.

**Tandem Lapointe-Lévesque**

"On est deux, faut s'parler". Tel est le titre de la pièce que doivent écrire conjointement Jean Lapointe et Raymond Lévesque et qui devrait être prête le printemps prochain. Nous avons appris à travers les branches que cette création serait quelque chose d'exceptionnel. On sait qu'actuellement, Jean Lapointe remporte un succès phénoménal avec son nouveau spectacle.

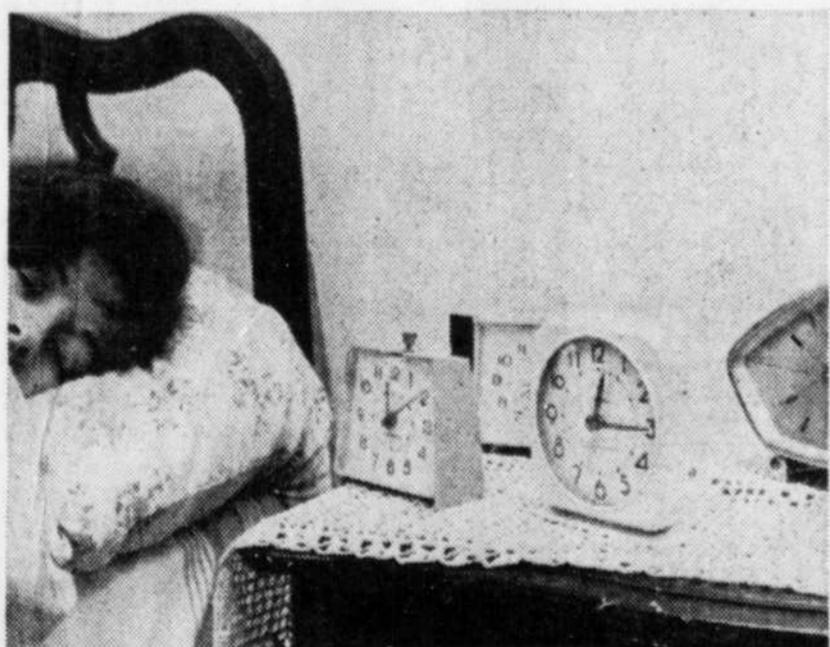
**Payant pour le programme double**

Il n'y a aucun avantage à faire poinçonner une carte de stationnement aux cinémas Odéon si le programme de films ne dure que 3 heures, car de toute façon il vous en coûtera le même prix, sans carte poinçonnée. En effet, avec une carte estampillée par le cinéma, le stationnement Place Charest vous chargera \$0.75, ce qui équivaut à trois heures de stationnement normal. Ce n'est qu'au-delà de trois heures qu'il devient avantageux de demander une carte de stationnement au cinéma.

ment aux cinémas Odéon si le programme de films ne dure que 3 heures, car de toute façon il vous en coûtera le même prix, sans carte poinçonnée. En effet, avec une carte estampillée par le cinéma, le stationnement Place Charest vous chargera \$0.75, ce qui équivaut à trois heures de stationnement normal. Ce n'est qu'au-delà de trois heures qu'il devient avantageux de demander une carte de stationnement au cinéma.

**On attend les \$300**

Les compagnies et commerces qui ont embauché des étudiants durant l'été attendent toujours après leur subvention de \$300 par étudiant, promise par le gouvernement. On leur a dit que le paiement devait se faire en décembre, mais on est rendu au 15 et les employeurs n'ont encore rien reçu. Ça n'a l'air de rien un p'tit \$300, mais quand on fait des efforts pour encourager des étudiants durant l'été, qu'on les paie pendant 10 semaines, le \$300 est le bienvenu.



**La phobie du réveil**

Certaines personnes ont d'énormes difficultés à se lever le matin. Pour les uns, il faut que l'instrument du réveil fasse un vacarme épouvantable, pour les autres, c'est une succession de bruits qui les réveille. Notre photographe, Jean Vallières, utilise quatre réveils. Il ne veut pas prendre de risque, chaque appareil a une bonne sonnerie et chacun est placé à une heure différente. Il nous donne l'excuse que c'est pour réveiller son épouse, ah, ah, ah!

# La sentence de Dupuis pour le meurtre de "Le Pic" Lebel sera connue le 28 janvier

par Marcel COLLARD

Le juge Louis Doiron prononcera sa sentence, le 28 janvier 1977, contre Gérard Dupuis, reconnu coupable du meurtre de Jean-Claude "Le Pic" Lebel, assassiné dans la nuit du 15 au 16 juin 1976.

Le procès a duré sept semaines devant les Assises, à Québec, et le jury avait conclu à un verdict de culpabilité, le 11 novembre.

Hier matin, le procureur du ministère public, Me Jean-François Dionne, dans ses représentations avant la sentence, a réclamé un emprisonnement ferme de 18 ans, alléguant que Dupuis ne manifestait aucune intention de se réhabiliter et qu'il cherchait à se soustraire à la justice. Me Dionne a rappelé, comme il l'avait dit aux jurés, que l'accusé avait choisi le crime et ses conséquences et qu'il ne pouvait bénéficier d'aucune crédibilité.

De son côté, Me Marc Delisle, procureur de la défense, a qualifié d'exagérées les représentations de Me Dionne. Il a recommandé au juge de condamner son client à un

emprisonnement minimum de 10 ans.

Il faut préciser que le meurtre est punissable d'un emprisonnement à perpétuité, mais que le juge peut recommander la libération conditionnelle d'un criminel après une période de 10 ans d'emprisonnement et de moins de 20 ans. Le jury avait exprimé le souhait que Dupuis puisse bénéficier d'une telle recommandation de la Cour.

Le juge prendra connaissance du rapport présentiel d'ici le 15 janvier et fera connaître sa décision le 28 janvier.

**Réal Desrochers**

D'abord accusé de meurtre,

**enfant au Québec un grand rosé du Portugal.**

**Isabel Rosé**

2.60 Merveilleux vin rosé léger et très fruité



Importations Québec Inc. 731-3919

**CORRECTION**

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur en page 2 de notre circulaire insérée dans ce journal le 30 novembre dernier.

**LA TABLE TOURNANTE** modèle BA 300 de GE0 aurait dû être annoncée à **\$139.95** avec cartouche magnétique

**J.M. SAUCIER**

# c'est la solution...



Cherchez-vous UNE SOLUTION pour vous départir des bons articles qui ne vous sont plus d'aucune utilité? Nous vous proposons un moyen économique et sûr:

les annonces classées  
**LE SOLEIL**  
647-3311



COIN PLAZA LAVAL  
2766, CHEMIN SAINTE-FOY, SAINTE-FOY

**LE STEAK AU POIVRE flambé au cognac à \$6.95**

Le St-Martin l'a fait. Il y a inclus la soupe du jour et une salade. Le St-Martin a trois spécialités: les steaks de marque rouge, les fruits de mer frais et... la légèreté de l'addition. Venez vous faire plaisir à bon compte!

Le St-Martin une expérience à faire soi-même... ensemble



Lutte contre l'incendie, rue Lavigne

Le Soleil, Gilles Lafond

# \$50,000 de dommages à Place des Seigneurs de Charlesbourg

par Lucien LATULIPPE

Le feu a continué à faire des siennes dans la région de Québec, hier. Après que les pompiers de Québec eurent été appelés à combattre sept incendies, en fin de semaine dernière, ceux de Charlesbourg ont été mandés à deux endroits, hier, à Place des Seigneurs, sur la 41e rue est, et à Notre-Dame-des-Laurentides.

A Place des Seigneurs, le feu faisait rage dans la conciergerie des 425 et 435, 41e rue est. L'alerte a été enregistrée à 3h de la nuit.

Sur l'information d'un locataire, Jean-Marie Bédard, les pompiers sont descendus au sous-sol où la fumée était très intense. Ils ont dû se munir de masque à oxygène afin de pouvoir s'approcher du foyer d'incendie qui se trouvait dans la chambre des entrées électriques.

Les premiers policiers à répondre à l'appel ont fait évacuer la conciergerie qui

compte une vingtaine de logements. Ils ont dû aider des personnes âgées.

Dirigés par les capitaines Serge Daigle et Jean Martineau, les sapeurs ont mis environ trois heures pour maîtriser l'élément destructeur qui s'était infiltré dans l'entre-plafond, mais ce n'est qu'à 9h que les derniers ont pu quitter les lieux.

De nombreuses brèches ont dû être pratiquées dans le plafond du sous-sol et dans le plancher du rez-de-chaussée. Ainsi les dommages sont-ils assez élevés, au moins \$50,000 y compris les dégâts de la fumée dans tous les logements. Quatre des 20 logements sont inhabitables.

### Défectuosité électrique

Quant à l'origine de l'incendie, il s'agirait d'une défectuosité électrique. Le chimiste Claude Fortin, de l'institut médico-légal de

Montréal, doit visiter les lieux, aujourd'hui, avec le détective Roger Lepire, de la police de Charlesbourg, et des agents de la brigade du crime contre la propriété de la SQ à Québec.

M. Bédard dont le logement se trouvait près de la chambre des entrées électriques a raconté qu'il s'était levé vers 2h et qu'il n'y avait pas de lumière. Il s'est recouché et, un peu plus tard, il a entendu du bruit. Il s'est relevé et il a constaté qu'il y avait de la fumée dans le corridor et qu'elle semblait provenir de la chambre des entrées électriques. Il a appelé les pompiers et il a éveillé tout le monde.

En examinant les entrées

électriques, les enquêteurs ont réalisé que celle qui alimentait le logement de M. Bédard était fondue.

L'incendie de Notre-Dame-des-Laurentides a été maîtrisé rapidement. Appelés vers 8h20, les pompiers sont revenus au poste à 9h30.

A cet endroit, le feu a endommagé la maison de M. Charles Beaulieu qui est située au 5 rue Fortier. Il a éclaté au sous-sol et il aurait été provoqué par une défectuosité de la cheminée.

Les pompiers de Charlesbourg ont été appelés à travailler encore dans une fumée intense. Le feu consumait les soliveaux du plancher et il a été limité au sous-sol.

## Les accumulateurs d'une bétonnière sont en cause chez Pilote Ready Mix

par Lucien LATULIPPE

Une défectuosité sur les accumulateurs d'une bétonnière est à l'origine de l'incendie qui a détruit, samedi dernier, le hangar Hercule qui sert de garage pour la firme Pilote Ready Mix Inc. et qui est situé au 130 boulevard Saint-Joseph, dans le quartier de Charlesbourg-Ouest de Québec. C'est l'hypothèse émise, hier, par le Commissariat des incendies de Québec.

Une douzaine de bétonnières étaient remises à cet endroit. Six sont une perte totale et quelques autres ont été endommagées, ce qui porte à près de \$500,000 les dommages causés par cet incendie.

Selon l'enquête menée par l'investigateur Jean Lépine et l'aide-technique André Savard, du Commissariat des incendies, le feu a couvé longtemps. Lorsque le hangar a été rempli de fumée, une explosion s'est produite et le mur en blocs de béton qui fermait l'arrière du bâtiment s'est éventré. Sous la

poussée de l'air, les flammes se sont avivées.

L'alerte a été lancée par des employés de l'Union des Carrières et Pavages Ltée dont les établissements sont situés tout près. Il était 11h15 samedi matin.

Personne ne travaillait chez Pilote Ready Mix, samedi dernier, ce qui explique que l'incendie a pu couvrir longtemps. Les pompiers ont dû répondre à trois alertes pour venir à bout du brasier.

Une défectuosité électrique semble à l'origine de l'incendie qui a détruit, avant-hier soir, la maison de deux étages située au 279 rue Lavigne et occupée par le Club des Mooses. Le bâtiment est une perte totale.

L'incendie a éclaté vers 20h45. Il y avait bien des gens dans le club et tous ont pu s'échapper sains et saufs.

Les enquêteurs du Commissariat des incendies sont d'avis que le feu a couvé dans le plafond avant qu'il ne surgisse au-dessus de la maison par un tuyau d'aération et qu'il ne soit aperçu par un passant qui a lancé l'alerte.

Les pompiers ont répondu à trois appels et ils ont dû travailler fort pour venir à bout de l'élément destructeur. Ils étaient encore à l'oeuvre à cet endroit lorsqu'un appel a été lancé du 864, 2e rue, chez M. Alfred Villeneuve.

Le feu avait éclaté dans une garde-robe du second étage et la cause était inconnue, hier. La famille Villeneuve était à la maison et elle en occupe les deux étages.

Les pompiers ont circonscrit l'incendie au second étage, mais les dégâts par l'eau et la fumée sont grands partout. Les dommages sont d'au moins \$10,000.

Avant-hier, les pompiers de Québec avaient été appelés à combattre deux autres incendies. Vers 3h05, ils se sont rendus au 153 rue Chevalière, chez M. Paul Bédard. Un fil électrique alimentant un chauffe-eau serait en cause.

La famille Bédard occupe les deuxième et troisième étages de la maison appartenant à Mme Antoinette Garneau. Elle a dû se trouver un logis ailleurs. Les dommages sont estimés à \$10,000.

Vers 3h10, la même nuit, les pompiers du quartier Limoilou ont été mandés au 550, 23e rue, une maison de trois logements appartenant à Mme Rita Dupont. Le feu était dans le sous-sol. Il avait éclaté sous un chauffe-eau par suite, semble-t-il, d'un mauvais isolement du plancher.

Il y a eu deux autres incendies à Québec, samedi dernier, vers 00h05. M. André Dupont, du 78 Petit-Champplain, a fait appel aux pompiers. Une défectuosité électrique a mis le feu dans le mur et dans le plafond du troisième étage.

Vers 16h50, les pompiers répondaient à une alerte au 405 1/2 rue Champlain. En remplissant une lampe avec du naphte, M. Gérard Dupuis a mis le feu accidentellement et il s'est brûlé aux mains. Il occupe deux étages de la maison et les dommages ont été minimes.

chez **allard** AUDIO STEREO INC.

**C'EST CHEZ ALLARD QUE VOUS ALLEZ TROUVER LE PLUS GRAND CHOIX D'ECOUTEURS**

**KOSS**

**SUPEREX**

LES MEILLEURES MARQUES:

**SENNHEISER**

**STANTON**

LES MAITRES INSTALLATEURS DE RADIO, G.B. ET STEREO D'AUTO

**allard**

**AUDIO STEREO INC.**  
Centre d'achats Place Laurier, tél.: 651-5212  
division de l'automobile 2130, rue Branly, Ste-Foy - 683-2171

**MATERIEL D'ARTISTE ET EDUCATIF**

**HOBBY - ARTISANAT - JOUETS**

(Près de la Gare Centrale)

**VENTE ANNUELLE avant Noël**

**30% à 50% DE REDUCTION**

**Salons**

lettrine à bourgeois

**AQUATEC**

**LIQUIDEX**

**WINSOR & NEWTON**

**CHEVALETS**

**PINCEAUX**

**COFFRETS**

glacure

**AQUARELLES**

ENCRE

**AMACO**

argiles

**EMAIL CERAMIQUE**

**COULEURS**

**PAPERS D'ART**

**SCULPTURE**

**PYROGRAVURE**

**JEUX EDUCATIFS**

**Fours**

**LIZOTTE INC.**

480, rue CARON  
QUEBEC 2, TEL. : 529-9586

HEURES D'AFFAIRES:  
OUVERTS TOUTS LES SOIRS  
DU 10 AU 23 DECEMBRE

# La cour supérieure libère le Dr Morgentaler après avoir retiré les dernières accusations



Le Dr Henry Morgentaler fait un grand salut à sa sortie de la Cour supérieure, à Montréal, hier, ayant été libéré de toutes les accusations pendantes concernant des avortements illégaux.

MONTREAL (PC) — La longue bataille juridique dans laquelle était engagée le Dr Henry Morgentaler a pris fin officiellement hier quand la Cour supérieure du Québec eut retiré les neuf dernières accusations portées contre lui.

Le tribunal n'a mis qu'une minute à officialiser la fin des procédures qui, entreprises en 1970, devaient former la toile de fond d'une des causes les plus célèbres du monde dans le domaine de l'avortement.

Me René Domingue, qui a représenté la Couronne lors des deux derniers procès intentés contre le Dr Morgentaler pour avoir pratiqué un avortement illégal, a brièvement déclaré en Cour supérieure que le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, avait décidé de retirer les dernières accusations portées contre le médecin d'origine polonaise.

Le ministre avait déjà an-

noncé son intention, vendredi, d'abandonner les procédures contre le Dr Morgentaler.

### Pas le choix

"La Cour n'a d'autre choix que d'abandonner les accusations", de dire Me Domingue hier, en témoignant devant le juge Yves Forest.

Le magistrat a répliqué en disant au médecin: "Vous êtes libéré".

A l'extérieur de l'enceinte du tribunal, le Dr Morgentaler a été abordé par son conseiller juridique, Me Claude-Armand Sheppard, qui l'a félicité en lui rappel-

lant que cette bataille légale avait duré sept ans.

Me Domingue a aussi serré la main du médecin et a échangé quelques phrases avec lui.

Le Dr Morgentaler a exprimé l'intention de retourner à sa clinique de l'est de Montréal, jeudi prochain, mais n'a pas voulu répondre aux questions portant sur son avenir professionnel. Il donnera en effet une conférence de presse plus tard cette semaine.

Il a affirmé que cette bataille légale de sept ans, qui avait débuté par un raid policier à sa clinique, à l'é-

1970, l'a presque amené à la ruine financière.

Il prétend que les frais juridiques et légaux lui ont coûté environ \$300.000. Le gouvernement du Québec a aussi gelé ses propriétés en

attendant que soit réglé le paiement de quelque \$350.000 en arrérages de taxes.

Le ministre Bédard, en abandonnant les accusations

pendantes contre le Dr Morgentaler, avait invité son homologue fédéral, M. Ron Basford, à amender l'article du Code criminel en vertu duquel le médecin montréalais fut mis en accusation.

**CENTRE DE MUSIQUE Sherman**

**MC CARTNEY**  
"Wings over America"

**ALBUM 3 DISQUES**

**\$11.97**

En vente dans les 5 centres de musique Sherman.

En vente jusqu'au 24 déc.

**SPÉCIAL À NE PAS MANQUER**

**HUMIDIFICATEUR INTÉGRÉ**

REMPLISSAGE AUTOMATIQUE  
HUMIDITÉ CONTRÔLÉE  
POUR SYSTÈME AIR CHAUD

**\$139.**

TAXES ET INSTALLATION COMPRIS  
PAR UN MEMBRE DE LA CORPORATION  
DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE.

**CASTEL**

CANADIAN IMPORT

345, RUE FORTIN WALKER, QUÉBEC, Q1M 1R2 TEL. (418) 688-8110  
130, ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI, G5L 1A8 TEL. (418) 723-5815

"...le Perma-Confort, c'est ça!"

**LE 31 DECEMBRE, C'EST LA FOLLE NUIT CHEZ EGLANTINE, A LA MAISON LEBER-CHAREST, PLACE ROYALE.**

Dès 20h.30, jusqu'aux petites heures, c'est la fête! Dansez à en perdre haleine et reprenez vos forces à notre gargantuesque table d'amuse-gueules!

**PRIX POUR 2 PERSONNES: \$28.50,** incluant l'entrée, nourriture, une bouteille de Greyman Brut, serpentins, mirlitons, cotillons... et les baisers d'Eglantine!

**Le 31 décembre, L'EPERLAN, 36 1/2 rue Saint-Pierre,** vous propose à compter de 20h.30 un dîner gastronomique. Au menu: les médaillons de mousse de foie gras, les Belles de Malpèque, la Quiche aux moules, le filet de boeuf Wellington, le filet de saumon au champagne, etc.

\$25.25 par personne, comprenant serpentins, mirlitons, etc.

**Célébrez le réveillon de la Saint-Sylvestre à Place Royale... Réservez maintenant à 647-2411.**

**Québec Hilton**  
Chaleureusement vôtre...

ANNONCE

### Hommes, femmes, histoire universelle et ratons laveurs

Bon. Le rigolo qui voulait un titre à tout casser est servi, et nous pouvons parler tranquillement. D'abord, une leçon de choses: le premier humoriste était un homme, mais son premier sujet fut la femme.

Comment je le sais? Ça vous regarde, peut-être? Si vous voulez qu'on cause, cessez de m'interrompre.

Donc, son premier sujet fut la femme, et elle s'appelait vaguement Ève. Dans le style naïf qui caractérise les auteurs primitifs, il lui fit apprendre d'un serpent la recette de la gelée de pommes. C'est la même qui sert aujourd'hui, à ceci près qu'on y a ajouté de l'acide citrique et du benzoate de sodium. Les fouilles archéologiques entreprises du côté de Rougemont, pour retrouver des vestiges de l'Éden, n'ont encore rien donné de probant mais grâce au cidre, elles se poursuivent dans la joie.

Cet humoriste était de culture hébraïque, de moralité irréprochable et de taille moyenne. Il ignorait que la plume de sa tante était sur le bureau de son oncle, mais cette lacune n'altéra en rien son oeuvre, au demeurant brève et consistante.

Ainsi, si vous suivez bien, Dieu engendra le chaos, qui engendra l'ordre, qui engendra la semaine de sept jours dont cinq ouvrables et deux vivables, qui engendra l'horaire flottant et les congés statutaires, qui engendra l'homme pour en profiter, qui engendra la femme pour rompre le silence, qui engendra le serpent pour contrarier tout le monde, qui engendra la pomme pour arrondir ses fins de mois. Il s'agit ici, bien entendu, d'un langage poétique. Pour obtenir une réalité scientifique, il faut remplacer «homme» par singe, le second étant arrivé le premier dans le but d'évoquer jusqu'au premier, qui devint alors le se-

cond. On ne peut être plus clair.

L'humoriste, lui, ne descend pas de l'homme, mais du serpent, d'où la facilité à mettre un pied dans sa bouche. Quant à l'homme, il descend du singe mais il est en train d'y remonter d'un pas vif et assuré.

En gros, l'homme et la femme vécurent heureux et eurent quelque milliards d'enfants, dont quinze furent intendants de la Nouvelle-France et vingt-cinq furent premiers ministres du Québec. Cela prouve qu'il n'est pas si simple qu'il le paraît de devenir premier ministre du Québec, et qu'il est encore plus difficile de devenir intendant de Louis XIV en Nouvelle-France.

Or donc, l'humoriste descendit du serpent, en passant par l'escalier de service où il rencontra la concierge qui lui transmit le bonjour d'Alfred, et il alla boire une bière fraîche. Il y est encore.

Ici, ouvrons une parenthèse pour évoquer la place énorme que la bière a toujours tenue dans le passé. Les historiens qui imputent aux Égyptiens la découverte de cet élixir sont dans le houblon. La preuve: Noé n'a pu embarquer dans l'arche les dinosaures et les archéoptéryx, qui sont donc disparus de la surface de la terre, parce qu'il avait bourré de barils de bière les stalles qu'on aurait dû leur attribuer. Noé était un vieux coquin. S'il a fini son voyage échoué, c'est qu'il tenait une bonne cuite en même temps que la barre. Or, le vent et l'alcool forment un mélange dangereux, c'est bien connu. Si ce capitaine à la noix avait fait naufrage, nous ne serions pas là pour goûter les subtilités de «Parle, parle,

jase, jase» mes enfants. Ver- sons tout de même un pleur sur le triste sort de l'archéoptéryx (c'est le premier oiseau apparu sur terre, tas d'ignares), il aurait pu devenir un chouette animal d'appartement. Fermons aussi cette parenthèse qui grince et reprenons le fil du temps qui file, puisque bière qui roule n'amasse pas mousse.

Quant aux enfants de la femme et de l'homme, donc, ils vécurent heureux à leur tour et un jour, lassés de tant de bonheur blasant, inventèrent l'impôt sur le revenu des particuliers. L'ère moderne commençait.

En 1608, on posa la pierre angulaire du Carnaval de Québec. Le premier président, un certain S. de Champlain, fit ériger un palais de bois sur la Place Royale, qui s'appelait alors, prosaïquement, «le-bord-du-fluve-au-pied-du-cap».

La duchesse unique, Hélène lère, fut élue reine du Carnaval dans un tirage au sort et quelques années plus tard, quand elle eut treize ans, elle épousa le président Champlain. Ce dernier, qui garda la direction du Carnaval jusqu'à sa mort en 1635, inventa le défilé de nuit grâce à la collaboration d'un groupe ontarien invité, les Iroquois. Les relations inter-provinciales étaient déjà au beau fixe.

En ce qui a trait aux monuments de glace de la rue Saint-Thé-

rèse, il fallut attendre 1765, année où l'Indien Pontiac, avec son frère Chevolet, sculpteurs de totems à Saint-Jean-Port-Joli, se prirent mutuellement pour modèles en sortant des Voûtes Talon. Les oeuvres, en glace bleue authentique de la basse-ville, furent malheureusement détruites par un incendie. Le mouvement était toutefois lancé, et l'on construisit la rue Sainte-Thérèse où chaque hiver des artisans impriment dans la glace les traits rudes et fiers des deux braves guerriers du pic et du burin.

On aura compris ici que le Créateur se reposait, ayant at- teint son septième jour. Il était dimanche treize heures quinze, temps céleste, quand Il se pencha par-dessus un nimbo-cumulus pour jeter un oeil triangulaire sur le monde. Il le trouva bien lent à évoluer vers les belles grandes catastrophes de la technologie qui amènent des candidats au kilomètre cube à la porte des cieus. Il s'accorda quelques secondes de réflexion, ce qui donna un siècle et demi de temps terrestre, puis fit cadeau à l'humanité de sa plus belle arme offensive individuelle: l'automobile. On allait pou- voir s'en-

tretuer sans la tracasserie papiersière des déclarations de guerre.

C'est vers cette époque que l'humoriste sort un moment du café où il était attablé depuis la création du monde, et en profite pour inventer le canif à tire-bouchon incorporé. Désor- mais, on utilisera un seul instru- ment pour couper son vin.

En résumé, la joie de mourir s'installe à demeure. Elle y est d'ailleurs toujours, et j'en veux pour preuve que l'année der- nière, à Marienbad, un grand blond avec une chaussure noire m'a confié qu'il avait même rencontré des Tziganes heureux. Mais j'erre.

Passons rapidement sur les inventions sans importance telles la machine à vapeur, le télégraphe, la nitro- glycérine et son dé- rivé le caribou, le téléphone de Gra-

ham Bell Canada, la télévision couleur avec famille Berger in- tégrée, le Concord et le Com- monwealth, pour entrer de plein pied dans notre temps, caractérisé par l'olympisme et la bombe aérosol. Les deux messieurs qui font les andouilles à l'arrière de la classe sont priés d'aller se lancer des enclumes ailleurs.

Il est inutile, à la fin de cette causerie savante, d'in- sister longtemps sur la vie que mènent aujourd'hui les descendants du premier homme et de la première femme, puisque dans cha- cun de vos foyers, chers bons élèves, il y a un petit écran pour vous ré-

vêler tous les détails de la grande aventure humaine, avec effets spéciaux, ralentis, reprises, et tout. On n'insistera jamais trop, cependant, sur la nécessité de vous tenir à bonne distance de l'appareil, au cas où il exploserait.

Je rappellerai seule- ment, avant la récréa- tion, que l'humoris- te n'est toujours pas ressorti de l'au-

berge où, pour payer son écot, il présente le soir un specta- cle de ra- tons-laveurs. J.C.

**chaussures christian**

**une question de principe**



# Améliorer le système de retraite des gardiens de prison

OTTAWA (PC) — La Canadian Criminology and Corrections Association (CCCA) — Association canadienne de criminologie et de réhabilitation affirme que les gardiens de prison devraient obtenir les mêmes bénéfices de retraite que les membres de la Gendarmerie royale du Canada.

"Le travail de gardien est aussi débilant que le travail de policier", d'affirmer l'organisme dans un mémoire qui sera bientôt présenté au comité des Communes chargé d'enquêter sur la violence dans les prisons à sécurité maximum.

Les employés de cinq de ces prisons ont affirmé devant le comité que peu de gardiens survivent aux 35 années de travail qui précèdent la retraite. Ils prétendent que les maladies provoquées par la tension prévalent de nombreuses vies parmi eux.

Leur syndicat réclame le droit à la retraite après 25 ans de travail et des bénéfices de retraite semblables à ceux dont jouissent les membres de la GRC. Un porte-parole du syndicat a précisé que la formule préconisée permettrait aux gardiens de se retirer après 25 ans de service en retirant 50 pour cent du salaire moyen des six années durant lesquelles ils ont touché les meilleurs revenus.

W.T. McGrath, directeur exécutif de la CCCA, présentera le mémoire de l'organisme aux Communes très bientôt.

**Moral**

Le document affirme que "rien ne fonctionnera, que ce soit de nouvelles institutions ou de nouveaux programmes", aussi longtemps qu'on n'aura pas réglé le problème du moral des employés dans les prisons fédérales.

L'association espère que "la présente enquête ne sera pas qu'une autre des très nombreuses études faites sur des incidents particuliers".

Elle propose que les programmes carcéraux soient stabilisés jusqu'à ce que des équipes d'employés soient formées à comprendre la portée de ces initiatives. Elle ajoute que la confusion qui entoure la politique carcérale est provoquée par une avalanche d'ordres divers, de directives des commissaires et de décisions divisionnaires.

L'association prétend que les gardiens devraient avoir leur mot à dire dans l'élaboration de la politique carcérale. Les gardiens se plaignent de ce qu'ils ne sont jamais consultés dans la prise de décisions pouvant mettre leur vie en danger, même s'ils sont ceux qui travaillent le plus étroitement avec les détenus.

**Prisons d'enseignement**

"Tout comme pour les hôpitaux, nous avons besoin de prisons d'enseignement où l'on peut appliquer de bons programmes d'une façon non diluée", de dire la CCCA.

Les gardiens prétendent n'avoir aucun ou très peu d'entraînement. A plusieurs reprises, en témoignant devant le comité des Communes, ils ont semblé souvent ignorer l'existence de programmes affectant leur vie professionnelle.

La CCCA prétend que la "bureaucratie devrait être mieux structurée" et que l'autorité des directeurs de prison devrait être rétablie dans leurs institutions.

A titre d'exemple, les gardiens de la prison à sécurité maximale de Laval, au nord de Montréal, affirment que l'émeute qui s'y est produite

le 27 septembre dernier a été provoquée par une directive provenant d'Ottawa ou de la direction régionale des pénitenciers, intimant l'ordre aux gardiens de ne pas utiliser la violence.

Ils prétendent, tout comme l'ex-directeur de Laval, M. Bienvenue Marcoux, qu'une attitude ferme et une intervention rapide auraient permis d'éviter une émeute.

"Nous voulons faire com-

prendre à tous, particulièrement aux juges, que les pénitenciers, non plus que toute autre prison, ne sont pas des établissements de traitement", de dire l'organisme.

"Les personnes nécessitant

un entraînement éducatif, une attention psychothérapeutique ou toute autre forme de 'traitement' ne devraient pas être incarcérées dans un pénitencier. Seuls ceux qui doivent être déte-

nus pour protéger la société devraient être ici"

**A Laval**

A Laval, les détenus affirment que le seul entraînement éducatif qu'ils reçoivent

consiste à leur apprendre à réparer des sacs de courrier et à fabriquer des balais. Dans d'autres prisons, les détenus affirment que les certificats qu'on leur remet, attestant le fait qu'ils y ont appris un métier, n'est aucun-

nement valable à l'extérieur de ces institutions, pour diverses raisons. Les détenus réclament du vrai travail. Dans certaines régions, des détenus travaillent à salaires réguliers dans des chantiers forestiers.

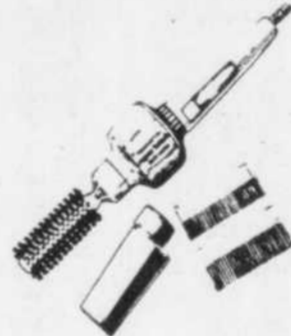
# un grand magasin

Tous vos achats  
de cadeaux sous un même toit  
**SPECIALS DE NOEL**

Valide jusqu'au 24 décembre '76



**KODAK EK6**  
**APPAREIL INSTANTANÉ KODAK**  
muni d'un dispositif motorisé et automatique d'éjection des épreuves. Garantie de 3 ans.  
**\$59<sup>95</sup>**  
DETAIL \$79.95 SPECIAL



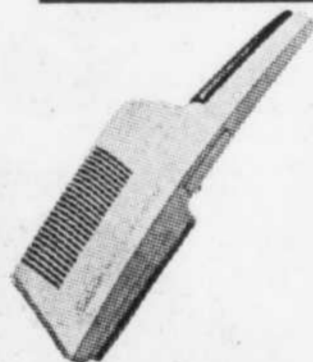
**REMINGTON CB-11**  
**NOUVEAU SECHOIR**  
coiffant Super Brush. Brosse circulaire 360°, 800 watts, 4 accessoires.  
**\$24<sup>95</sup>**  
DETAIL \$34.95 SPECIAL



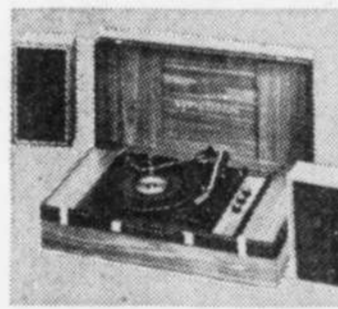
**SCHICK 60B**  
**SAUNA FACIAL**  
masque réglable, trois réglages de température, 130 watts.  
**\$24<sup>95</sup>**  
DETAIL \$34.95 SPECIAL



**REMINGTON RC-5**  
**RASOIR RADIAL**  
à fil, taille-favoris, étui à miroir.  
**\$29<sup>95</sup>**  
DETAIL \$41.95 SPECIAL



**SUNBEAM HD51**  
**SUPER SECHOIR-COIFFEUR**  
de luxe à vaporisation, 800 watts. 2 vitesses/2 intensités de chaleur, 3 accessoires.  
**\$22<sup>95</sup>**  
SPECIAL



**SYMPHONIC 254**  
**TOURNE-DISQUE STEREO**  
automatique portatif, chargeur automatique 3 vitesses. Haut-parleurs détachables.  
**\$69<sup>95</sup>**  
DETAIL \$94.95 SPECIAL

**Panasonic**  
à l'avant-garde du temps

**10%**

Escompte de 10% sur nos prix réguliers  
Pour tous les appareils de divertissement musical (stéréo) et téléviseurs couleurs seulement, en magasin

Un service reconnu...



**SYNDICAT DU BIJOU**

10 Route Trans-Canada ouest  
Lévis, P.Q. C.P. 3800 - G6V 6R1 - 833-2173  
Grand stationnement gratuit - Chargex - Master Charge

**Centre de Musique Shermar**

**MC CARTNEY**  
"Wings over America"

**ALBUM 3 DISQUES**

**\$11.97**

En vente dans les 5 centres de musique Shermar.  
En vente jusqu'au 24 déc.



**Dans la clôture**

Des policiers et des pompiers examinent la carlingue d'un bimoteur qui s'est écrasé près d'une maison à appartements et qui s'est arrêté dans la clôture d'un court de tennis. L'accident qui a fait un blessé s'est produit à Framingham, Mass.

# Remise des audiences publiques de la CECO le juge Dionne étant hospitalisé

Le "cadeau de Noël" promis aux Québécois, amateurs de suspenses, ne sera pas "livré". Pour une raison très simple, le président-juge de la CECO, M. Denys Dionne, a été hospitalisé.

C'est ainsi que la nouvelle série télévisée d'audiences

publiques, qui devait commencer aujourd'hui au Centre Parthenais de Montréal, a été remise au 18 janvier prochain.

Cette série nouvelle, qu'on avait présenté comme un "cadeau de Noël", doit en effet porter sur l'ex-magnat montréalais de la viande,

William O'Bront, aussi connu comme l'un des grands argentiers de la mafia métropolitaine. La présence du juge Dionne paraissait d'autant plus nécessaire à la tenue de ces séances publiques qu'il a été le seul, de l'actuel banc de commissaires, à avoir participé aux séances à huis

clos. C'est pourquoi, en raison de son hospitalisation, on a décidé tout simplement de reporter à la mi-janvier l'ouverture en public de ce dossier. Le juge Dionne devra être hospitalisé pour une semaine, en raison de ce qu'on appelle un débalancement diabétique.

Cette remise ne devrait pas provoquer trop de chambardements dans l'horaire de la Commission d'enquête sur le crime organisé puisque, de toute façon, on n'avait prévu que cinq jours d'audiences publiques d'ici à la relâche de Noël.

Voire succès, ça s'annonce dans **LE SOLEIL**

**Centre de Musique Sherman**

**MC CARTNEY**  
"Wings over America"

**ALBUM 3 DISQUES**

**\$11.97** CH.

En vente dans les 5 centres de musique Sherman.  
En vente jusqu'au 24 déc.

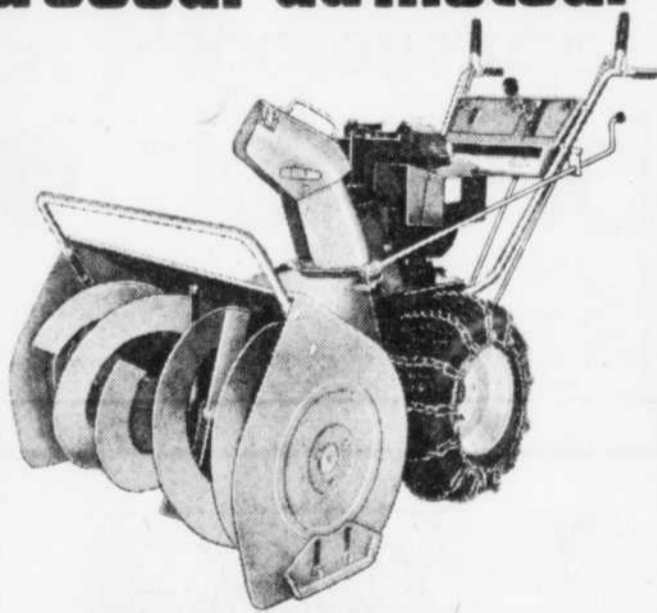
## CENTRE HOSPITALIER ROBERT GIFFARD SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Conformément à la section 89 de la Loi 41, Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Centre hospitalier Robert Giffard tiendra une assemblée publique d'information, le dimanche 19 décembre 1976 à 14.30 heures au local 1105-M sis en façade du pavillon principal.

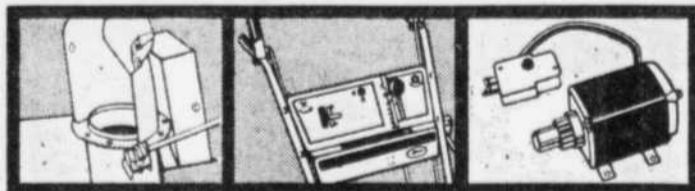
Le jour et l'heure de cette assemblée ont été choisis pour favoriser la présence de nos bénéficiaires, de leurs parents, de leur curateur et de toutes personnes ou organismes intéressés. Nous adressons donc à ces personnes et organismes une invitation toute spéciale.

Le Directeur général  
Léo-Paul Beausoleil  
(ANN.)

## du coeur au moteur



Quand la tempête gronde les chasse-neige Columbia grondent aussi.



La commande à vis sans fin de la goulotte lui permet de pivoter sur 210° et assure un rejet parfait de la neige.

Les commandes sont toutes à la portée de la main sur tous les modèles.

Le démarreur électrique est standard sur tous les modèles.

Les chasse-neige Columbia sont solides. Ils sont fabriqués de manière à affronter les hivers les plus rigoureux. Leurs prix défient la compétition car il n'y a pas d'intermédiaires entre Columbia et ses concessionnaires. C'est autant de sauvé pour vous.

N'hésitez pas, jetez un coup d'oeil sur les chasse-neige, surtout les plus coûteux et comparez-les aux chasse-neige Columbia. Évaluez le prix, et regardez de près la fabrication. Vous conviendrez que Columbia a vraiment du coeur et que dans la tempête il sera avec vous.

**Récréation Véhicules (Québec) Inc.**  
627 Stinson, St-Laurent, Québec H4N 2E1

Visitez un concessionnaire des chasse-neige Columbia.

<b>Baie Comeau</b> Moto Sport Baie Comeau Inc. 296-6751	<b>St-Henri de Lévis</b> Paul Roberge Auto Eng. 882-2452
<b>Baie St-Paul</b> Jean-Claude Simard 435-5793	<b>St-Marc des Carrières</b> Quincellerie Clément Marcotte 268-3221
<b>Château Richer</b> Edmond Paquet & Fils 824-4524	<b>St-Anne de Beaupré</b> G. H. Giguère Eng. 827-3269
<b>Orsainville</b> Sports Gero Inc. 626-9783	<b>St-Croix de Lotbinière</b> Les Petits Moteurs Eng. 926-3960
<b>Breakeyville</b> Lavertu Equipment Eng. 832-4741	<b>Sept-Îles</b> Atelier de Réparations Laforge Inc. 962-6051
<b>Lavoie Scie à Chaine Eng.</b> M & M Marine Eng. 522-6064 529-5311	<b>Val Alain</b> Marcel Lanquar 744-3317
<b>St-Emile</b> St-Emile Sport Eng. 842-7024	<b>Cap St-Ignace</b> Gagné Sport Equipment 246-3127
<b>St-Georges Est</b> Marc Giguère Ltée 228-2491	<b>Villeuveuve</b> Roland Sicard 661-2770

# Souriez...on tourne!



## Le Crank. MD

# L'appareil instantané Kodak EK4.

Pour faire tourner les têtes et capter les sourires pendant les Fêtes, il n'y a rien comme le Crank, l'appareil-photo instantané Kodak EK4.

C'est facile. C'est simple. Et c'est amusant. Pour avoir de belles photos couleurs Kodak propres et sèches, il suffit de tourner la manivelle.

Pour un prix modeste, le Crank offre un obturateur électronique et le réglage automatique de

l'exposition. Vous n'avez presque rien à faire, même pas de chronométrage, et la photo devient un vrai plaisir.

À Noël, offrez le Crank à quelqu'un que vous aimez. Vous trouverez l'appareil-photo instantané Kodak EK4 chez votre marchand photo.



# Seulement \$61.95

(Le film instantané Kodak ne convient qu'aux appareils instantanés Kodak.)

\*Prix de détail suggéré. C'est le détaillant qui fixe seul le prix réel de vente. Les prix peuvent changer sans préavis.

LES PRODUITS KODAK SONT EN VENTE CHEZ LES DÉPOSITAIRES SUIVANTS:

<b>STUDIO GOSELIN LTEE</b> 10, AVENUE BEGIN LEVIS, QUE. TEL.: 837-8868	<b>PHOTO CENTRE BRUNET</b> 605 est. St-Joseph, Qué. 2 - 529-5741 Place Laurier, Ste-Foy - 656-1717 Carrefour Charlesbourg - 623-1504	<b>HENRI LECLERC</b> 4151 BOUL. STE-ANNE QUÉBEC TEL.: 661-6983	<b>PHOTO ABS LTEE</b> Place Ste-Foy Québec, P.Q. 651-8757
<b>MONTREAL PHOTO</b> Place Fleur de Lys, Québec Tél.: 529-2541 Place Québec, Québec Tél.: 529-8238	<b>PHARMACIE JEAN COUTU</b> Place Fleur de Lys Québec, P.Q. 529-0611	<b>LIVRNOIS PHOTO</b> 1200 ST-JEAN QUÉBEC TEL.: 692-3940	<b>PHARMACIE MARTEL</b> 175, RACINE LORETTEVILLE Tél.: 842-3627
<b>Camera</b> 359 EST. BOUL. CHAREST TEL.: 529-2557	<b>BELLAVANCE INC.</b> Rimouski - Montmagny Gaspé - Hauterive Rivière-du-Loup Sept-Îles	<b>ARMAND GOSELIN &amp; FILS INC.</b> 159, rue Commerciale Lévis Tél.: 833-4225	<b>Lefebvre</b> 248, RUE ST-JOSEPH ST-RAYMOND, PORTNEUF Tél.: 337-2238
			<b>SYNDICAT DU BIJOU</b> 10 Rte Trans-Canada Tél.: 833-2173
			<b>STUDIO TREPANIER ENR.</b> 239, Notre-Dame DONNACONA, P.Q. 285-3060

# norman



## Gaétan Carbonneau détenu comme témoin important par le coroner pour la mort de Michel Morand

par Lucien LATULIPPE  
Gaétan Carbonneau, âgé de 21 ans, du 474 ouest rue Christophe-Colomb, à Québec, a comparu devant le coroner de Québec, hier matin, et Me J.-Armand Drouin lui a signifié qu'il était détenu comme témoin important en rapport avec la mort de Michel Morand, âgé de 25 ans, du 750 rue Godbout, à Québec.

Le jeune homme devra comparaître devant le coroner, à tous les huit jours, jusqu'à l'enquête qui a été fixée au 30 courant. Il était accompagné des détectives Gerry Desjardins et Yvon Lavoie, chargés d'établir les circonstances de ce drame.

Rappelons que Morand a été blessé d'un coup de feu à la gorge, vers 3h de la nuit, samedi dernier, alors qu'il se trouvait dans le restaurant "La Bougie", au 514 rue

Saint-luc, et qu'il a été trouvé sans vie à l'extérieur de cet établissement.

La présumée arme du crime serait une carabine coupée de calibre 22 que les policiers ont trouvée sous une auto garée près du restaurant. Par ailleurs, une autre arme à feu a été trouvée sur une tablette dans le restaurant, près de l'endroit où Morand était attablé avec son frère.

D'autre part, l'enquête a révélé que Carbonneau et les frères Morand se connaissent très bien. Il y aurait eu une dispute entre le détenu et la victime au sujet de la femme de l'un d'eux.

Carbonneau se serait fâché et il est parti pour revenir quelques minutes plus tard avec une carabine à la main. En le voyant s'approcher, les deux frères Morand se sont portés à sa rencontre dans

l'intention, semble-t-il, de le désarmer et le coup de feu a claqué.

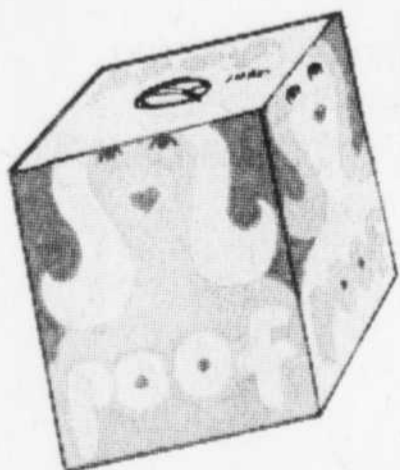
Ce meurtre est le seizième à se produire dans l'Est du Québec et le second à Québec. Celui-ci s'est déroulé dans un restaurant du boulevard Charest est, le 7 novembre dernier, et il avait coûté la vie à Jean-Yves Tanguay qui a été battu à coups de pieds à la suite d'une dispute également.

## Il semble que mauvais temps et froid aient découragé les auteurs de hold-up

Fait notable, hier. La police de Québec ne rapportait aucun vol à main armée au cours des jours précédents. Le froid et la neige y sont, peut-être, pour quelque chose.

Par contre, il y a eu plusieurs vols de sac à main dans différents quartiers, vendredi, samedi et avant-hier. Par ailleurs, un spécialiste de ce genre de vol a été

pris sur le fait par des policiers au croisement de la rue Saint-Vallier et boulevard Charest, vers 10h45, avant-hier. Il avait encore le sac dans les mains.



**poof 30**  
GRENIER BIKINI 29

un soutien-gorge  
tellement léger...  
QU'ON L'OUBLIE!

assorti à la culotte, il forme avec vous l'ensemble parfait!

Avec une touche bien féminine, un choix de blanc imprimé d'un bouquet vert menthe ou moka brun sur fond beige.

soutien-gorge: 32-34-36 \$9<sup>00</sup>  
culotte: petit, moyen, grand \$4<sup>00</sup>

Demandez pour voir les autres modèles 'poof' à notre comptoir-lingerie  
Dites: 'portez à mon compte'

**GRENIER**

mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon

**YVES SAINT-LAURENT**  
une ligne de parfumerie  
conçue pour l'homme chic

Se présente en flacon très masculin,  
sobre et longiligne

La gamme se compose:

l'eau de toilette  
l'eau de toilette  
en atomiseur  
lotion  
après-rasage

**brunet**

MAIL St-ROCH, Québec  
PLACE LAURIER, Ste-Foy  
PLACE MONT-MARIE, Lauzon  
PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel  
CARREFOUR, Charlesbourg

529-5741  
656-1712  
837-9363  
842-9221  
623-1504

*Caleche*  
d'Hermès

CALECHE de la maison HERMES est un parfum d'une très grande distinction qui, grâce à ses notes boisées, ne manque pas d'originalité. Il est frais et subtil.

Parfum en aérosol, format de bourse.  
1/5 oz. .... \$13.75

Parfum de toilette, aérosol.  
2 oz. .... \$15.25  
4 oz. .... \$22.75

**brunet**

MAIL St-ROCH, Québec  
PLACE LAURIER, Ste-Foy  
PLACE MONT-MARIE, Lauzon  
PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel  
CARREFOUR, Charlesbourg

## Un automobiliste fait face à un verdict de négligence criminelle

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Le coroner de Charlevoix, Me Camille Brassard, a rendu un verdict de négligence criminelle contre Simon Dufour, âgé de 24 ans et demeurant à Beauport. Il a aussi qualifié d'extraordinaire et d'aberrante l'insouciance du conducteur de l'autobus scolaire que venait de quitter la jeune Martine Boudreault, âgée de 10 ans, de Saint-Bernard, à l'île aux Coudres, le 11 octobre dernier.

L'enquête du coroner qui a eu lieu au palais de justice de La Malbaie, jeudi dernier, a permis au coroner d'entendre sept témoins oculaires, à part Simon Dufour, de Beauport, dont le véhicule a heurté la victime.

Selon les témoignages, l'autobus scolaire était immobilisé pour laisser descendre les quatre derniers enfants qui l'occupaient. Tous les feux de signalisation du véhicule fonctionnaient et la visibilité était excellente au

moment et à l'endroit de l'accident.

Au moins cinq véhicules-automobiles suivaient l'autobus scolaire et ils s'étaient immobilisés à l'arrière de ce dernier. Les conducteurs de ces véhicules ont tous déclaré que Simon Dufour a accéléré de plus en plus à mesure qu'il les dépassait pour estimer à environ 45 à 50 milles à l'heure la vitesse qu'il pouvait avoir atteint au niveau de l'autobus scolaire.

Dans son témoignage, Simon Dufour a donné deux explications successives de son geste. En premier lieu, il a mentionné qu'au moment où il a entrepris son dépassement des cinq véhicules et de l'autobus scolaire, ce dernier avait terminé son arrêt et était reparti. Cette explication allant à l'encontre de la version de tous les témoins, Dufour en a donné une autre en disant qu'il était distrait.

Selon le coroner, si la distraction peut être une explication fort plausible pour

ne pas s'être arrêté derrière l'autobus scolaire alors que les feux étaient allumés, elle ne tient plus lorsque le témoin vient affirmer qu'il s'est d'abord rangé à gauche, à basse vitesse, pour voir s'il pouvait doubler, et qu'il a vu l'autobus scolaire.

Me Brassard a convenu être en présence d'un cas où toutes les conditions d'une négligence criminelle étaient réunies. "Il ne manque à mon avis que le mobile pour étayer une accusation de meurtre", a-t-il dit.

Le coroner a déduit que la jeune Martine Boudreault a été victime d'un homicide coupable dont l'auteur est Simon Dufour. Il a recommandé au procureur général de la province de porter une plainte de négligence criminelle contre cette personne.

Le conducteur d'autobus

En expliquant son verdict,

le coroner a ouvert une parenthèse pour affirmer qu'il n'a aucune félicitation à adresser au conducteur d'autobus, M. Jean-Pierre Desgagnés, qui a affirmé "avec innocence et candeur" qu'il n'a pas regardé comment se comportait la circulation derrière son véhicule avant d'ouvrir la portière pour faire descendre les enfants, et qu'il ne le fait presque jamais.

"Il est extraordinaire et aberrant" de constater ces faits, a-t-il dit, et il est à se demander si plusieurs parents de l'île aux Coudres n'auront pas à vivre dans l'anxiété continuelle à la suite du témoignage de ce conducteur de l'autobus scolaire?

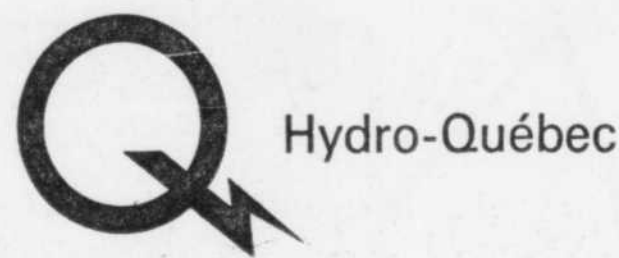
Me Brassard fera parvenir une copie de son verdict aux autorités scolaires du district judiciaire, en espérant que des mesures correctives seront prises dans de tels cas.

## L'électricité aussi, a ses heures de pointe

Pour prévenir toute interruption de courant causée par une trop forte charge, l'Hydro-Québec vous invite à tenir compte des recommandations suivantes, pendant les heures de pointe, c'est-à-dire, de 5h de l'après-midi à 7h du soir, en semaine:

- Limitez votre consommation d'eau chaude en déplaçant, s'il y a lieu, l'heure des bains, de la lessive et de la vaisselle;
- Evitez d'utiliser votre sècheuse et de brancher le chauffe-moteur de votre voiture;
- Abaissez le thermostat des appareils de chauffage d'appoint.

Si chaque abonné veut bien collaborer, nous pourrions passer l'hiver sans manquer d'électricité pour les choses essentielles, particulièrement aux heures de pointe.



### Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus. L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H. En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection l'une des causes connues d'hémorroïdes. Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

**Préparation H**

### Voici la trinité du bon boire et du bon manger

L'Eperlan,

fameux restaurant de fruits de mer,

L'Hôtel,

grillades et brochettes gargantuesques, et

Eglantine,

disco-salon aux charmes réparateurs sont

situés dans la maison Leber-Charest, Place Royale, au

cœur du vieux Québec.

2 heures de stationnement gratuit au Stationnement

Dalhousie Enr., 50 rue Dalhousie.

On recommande de réserver:

L'Eperlan 692-1726

L'Hôtel 692-0265

Eglantine 694-9556



**La maison Leber-Charest**  
Au cœur de Place Royale

## cette année c'est POLAROID

PHOTO CENTRE  
BRUNET



### Le nouvel SX-70 Alpha 1

De nouvelles améliorations apportées au meilleur appareil Polaroid

- Nouveau flash correcteur pour de meilleures photos à la lumière artificielle
- Nouvelle douille intégrée de trépied
- De nouveaux circuits électroniques qui verrouillent les mécanismes de l'appareil lorsque le flashbar est épuisé
- Nouvel éclairage d'appoint pour les photos à l'extérieur
- Nouvelle courroie de cuir véritable facile à détacher
- Viser et mise au point précise par reflex monoculaire
- Photos de 10.4" à l'infini à la lumière du jour (de 10.4" à 20" avec flash)

**149.95**

### L'Electric Zip

L'appareil à photo couleur instantané des jeunes

- Des photos couleur en une minute: noir et blanc, en 30 secondes
- Utilise le film économique Type 88 Polacolor 2
- S'obtient en rouge, blanc et bleu

**24.95**



Jeudi - Vendredi et Samedi de cette semaine.

MAIL ST ROCH, Québec  
PLACE LAURIER, Ste Foy  
CARREFOUR, Charlevoix

529-5741  
656-1712  
623-1504

PHOTO CENTRE  
BRUNET

“On n'a toujours pas reçu sa réponse?”

Je l'appelle par l'interurbain.”

**Bell Canada**

# PRESSEZ LE PAS, NOËL S'EN VIENT !



Venez choisir vos  
cadeaux chez

## FISET



# RCA




**16"**  
AccuLine  
RCA XL-100  
Télécouleur  
portatif cu 355  
100% transistorisé  
**\$459**



**20"**  
AccuColor  
XL-100  
Télécouleur  
portatif CFX-430  
100% transistorisé  
à modules enchassables  
**\$499**



**26"**  
AccuColor  
XL-100  
CCU-922R  
Châssis 100% transistorisé  
de 31,200 volts.  
**\$599**

**GRATUIT**

- 2 ans de garantie sur le tube-écran
- Service 1 an, pièces et main-d'oeuvre par les techniciens RCA

**Livraison assurée avant Noël**

Votre magasin **prestige** à Québec

HEURES D'AFFAIRES: lundi, mardi, mercredi: de 9h à 5h30  
Jeudi et vendredi: de 9h. à 9h. Samedi: de 9h. à 5h.  
Du 13 au 23 déc. ouvert tous les soirs excepté le samedi soir.

# J.O. FISET INC.

55 SUD, DORCHESTER - TEL.: 525-6101

# ENFIN

**UN SEUL GESTE  
PEUT  
FAIRE  
MAINTENANT**

**PEUT  
S'ABONNER À  
LOTO-QUÉBEC  
GRÂCE À  
LOTOMATIQUE**

**CONCOURS RÉSERVÉ AUX  
PREMIERS ABONNÉS DE  
LOTOMATIQUE**



**POURQUOI S'ABONNER  
MAINTENANT?**

**À gagner au choix:  
Hawaï - Rome - Paris**

Un voyage pour 2 personnes, 2 semaines, plus \$1,500 d'argent de poche, auto fournie. Valeur de \$6,000.

Postez votre plan LOTOMATIQUE avant le 31 décembre 1976 à minuit et participez au concours.

**POUR NOËL,  
UN CADEAU DISTINCTIF**

Un plan LOTOMATIQUE ça se donne et ça se reçoit avec grand plaisir. Bien sûr, c'est le donateur qui reste éligible au concours-voyage.

**DEUX TIRAGES GRATIS**

Avec un plan annuel Mini Lotomatique ou Perfecta 6/36 Lotomatique vous payez pour 50 tirages et participez à 52.

**SOYEZ LÀ POUR LES NOUVEAUX  
GROS LOTS MINI, INTER ET SUPER**

**Une carte d'abonnement LOTO-  
MATIQUE pour chaque loterie de  
Loto-Québec.**

- Mini Lotomatique
- Inter Lotomatique
- Super Lotomatique
- Perfecta 6/36 Lotomatique

**La carte lotomatique**

- Un simple abonnement remplace vos achats de billets.
- Paiement automatique aux gagnants.
- Participation garantie à chaque tirage du plan choisi.
- Votre numéro de billet personnel.

**COMMENT S'ABONNER  
MAINTENANT?**

1. Sélectionnez le ou les plans LOTOMATIQUE auxquels vous désirez participer.
2. Réservez votre numéro pour chaque plan choisi en inscrivant vos chiffres préférés.
3. Postez le tout, dûment rempli, chèque ou mandat-poste inclus.

Pour chaque plan d'abonnement choisi, LOTO-QUÉBEC vous fera parvenir (délai 3 semaines) une carte LOTOMATIQUE confirmant:

- votre numéro de tirage,
- la période de validité,
- le nombre de tirages concernés.

## LOTOMATIQUE

FORMULE D'ABONNEMENT

LS-5

**(A) PARTICIPANT**

NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

**(B) CADEAU DE**

NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

**(C) CHOISISSEZ VOS PLANS** ✉

MINI	INTER	SUPER	PERFECTA 6/36
1er Lot \$50,000	1er Lot \$250,000	1er Lot \$1½ million	1er Lot \$100,000 ou plus
12 Tirages <input type="checkbox"/> \$6	6 Tirages <input type="checkbox"/> \$12	3 Tirages <input type="checkbox"/> \$15	12 Tirages <input type="checkbox"/> \$12
24 Tirages <input type="checkbox"/> \$12	12 Tirages <input type="checkbox"/> \$24	6 Tirages <input type="checkbox"/> \$30	24 Tirages <input type="checkbox"/> \$24
52 Tirages <input type="checkbox"/> \$25			52 Tirages <input type="checkbox"/> \$50
* (incl. 2 gratis)			* (incl. 2 gratis)

**(D) CHOISISSEZ VOS NUMÉROS**

Choisir un numéro de cinq (5) chiffres entre 10000 et 99999. Série    Numéros* <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Choisir un numéro de cinq (5) chiffres entre 00000 et 99999. Numéros* <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Choisir un numéro de cinq (5) chiffres entre 00000 et 99999. Numéros* <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Inscrive un nombre différent entre 1 et 36 dans chacune des six cases. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
---	--	--	--

\* L'ordinateur réservera:  
 1. les chiffres correspondant aux cases noires;  
 2. votre numéro si disponible, ou un numéro aussi semblable que possible;  
 3. le numéro complet en cas d'illisibilité ou d'absence de choix.

**(E) Montant total**

\$ \_\_\_\_\_

le service LOTOMATIQUE  
entre en vigueur  
le 1er janvier 1977  
L.T.M.01-10-76-1750M)

LOTO-QUÉBEC  
C.P. 9999  
Succursale Place d'Armes  
Montréal, Qué.  
H2Y 1A1

**DÉCOUPEZ  
ET POSTEZ  
AUJOURD'HUI  
MÊME**

**CONDITIONS**

Aussitôt que possible après avoir reçu une formule d'inscription LOTOMATIQUE et le paiement valide correspondant, la Société d'exploitation des Loteries et courses du Québec (Loto-Québec) envoie par la poste, à l'adresse inscrite sur ladite formule, une carte LOTOMATIQUE au nom du participant, pour chaque plan de loterie choisi. Cette carte confirme que, pour le nombre requis de tirages consécutifs tenus par Loto-Québec à compter de la date qui est indiquée, le participant est présumé, dans le cas de la Mini, de la Super et de l'Inter, détenir un billet portant le numéro qui y est inscrit et, dans le cas du 6/36, avoir valablement mis un dollar sur les numéros qui y sont inscrits.

Les ventes sont finales et les numéros accordés à un participant ne peuvent être modifiés.

Les participants qui s'avèrent gagnants reçoivent leurs chèques par la poste sans autre formalité.

Les participants doivent aviser Loto-Québec par écrit de tout changement d'adresse en prenant bien soin d'indiquer le numéro de chaque carte LOTOMATIQUE qu'ils détiennent. Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou modifier en tout temps la totalité ou toute partie du système LOTOMATIQUE et d'effectuer des remboursements proportionnels au nombre de tirages non tenus. Chacun des systèmes LOTOMATIQUE est assujéti aux lois, règlements et directives applicables.

LOTOMATIQUE, un service exclusif de LOTO-QUÉBEC.



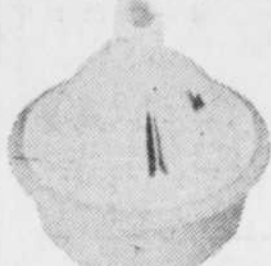
**«ABONNEZ-VOUS  
À LA CHANCE»**

# CHEZ brunet ENR

## TOUJOURS le CADEAU pour PLAIRE



**GRIL PHILIPS "LITTLE MAC"**  
pour hamburgers, sandwiches, très rapide KB-8501  
SUGG. 32.95  
PRIX brunet **24<sup>99</sup>**



**HUMIDIFICATEUR HANSCRAFT**  
no 241, vapeur froide capacité 1 gallon  
SUGG. 29.95  
PRIX brunet 19.98 **SUR PLACE 17<sup>99</sup>**



**SECHOIR 1200 WATTS**  
Unisexe, boîte cadeau  
SUGG. 29.95  
PRIX brunet **16<sup>95</sup>**



**CAFETIERE PHILIPS**  
no 5155, 12 tasses, lampe témoin  
SUGG. 59.95  
PRIX brunet **45<sup>98</sup>**  
MAIL ST-ROCH SEULEMENT



**GRILLE-PAIN SUNBEAM**  
T-1, réglage entièrement automatique, or  
SUGG. 27.98  
PRIX brunet **24<sup>98</sup>**  
MAIL ST-ROCH SEULEMENT



**RASOIR REMINGTON "CHALLENGER"**  
CH-1, 2 têtes, 4 positions, étui avec miroir (pour homme)  
SUGG. 25.95  
PRIX brunet **19<sup>50</sup>**



**RASOIR PHILIPS**  
pour dame HP 2114 à double action, lilas  
SUGG. 24.95  
PRIX brunet **17<sup>97</sup>**



**RASOIR PHILIPS**  
pour homme HP 1308, rechargeable  
3 têtes, taille favoris, étui voyage  
SUGG. 64.95  
PRIX brunet **45<sup>97</sup>**



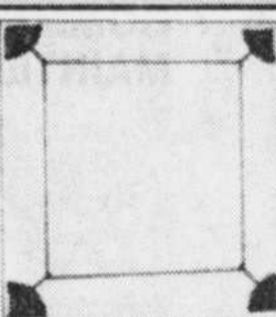
**MELANGEUR PHILIPS**  
no 5418, 7 vitesses, 32 onces  
SUGG. 37.78  
PRIX brunet **28<sup>49</sup>**  
MAIL ST-ROCH SEULEMENT



**COUSSIN SOLARAY**  
3 degrés, garantie de 2 ans S-100  
SUGG. 10.50  
PRIX brunet **7<sup>49</sup>**



**TINTIN**  
livres assortis  
SUGG. 2.95  
PRIX brunet **2<sup>89</sup>**



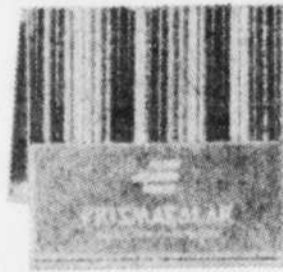
**PICHENOLLE**  
no 100 bois vernis fixe SUGG. 16.98  
no 200 bois vernis tournant SUGG. 18.98  
PRIX brunet **12<sup>79</sup>** PRIX brunet **14<sup>29</sup>**



**JEUX PARKER**  
PROBE, LES GRANDS MAITRES, CLUE, JOUR DE PAYE  
SUGG. 9.98  
PRIX brunet **5<sup>99</sup>**



**FISHER PRICE**  
no 633 blocs  
SUGG. 3.49  
PRIX brunet **2<sup>19</sup>**



**CRAYONS PRISMACOLOR**  
no 863 étui de 24 crayons  
SUGG. 5.98  
PRIX brunet **5<sup>39</sup>**



**SECHOIR BELGO**  
Unisexe, 400 watts, boîte cadeau no 14-625  
SUGG. 24.95  
PRIX brunet **14<sup>95</sup>**



**SECHOIR PHILIPS**  
900 watts HP 9501, brosse et peigne inclus  
SUGG. 27.98  
PRIX brunet **19<sup>98</sup>**



**VIBRATEUR WAHL**  
no 4800, thermo-masseur avec ou sans chaleur  
SUGG. 26.95  
PRIX brunet **18<sup>47</sup>**



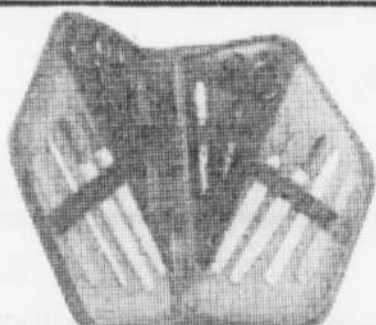
**TIMEX**  
montres assorties pour dames, enfants, hommes modèle 1978  
Escompte de **20%**



**WESTCLOX "BIG BEN"**  
cadran-réveil lumineux, blanc, noir, similibois  
SUGG. 15.95  
PRIX brunet **12<sup>79</sup>**



**TROUSSES DE VOYAGE**  
vides pour homme no 2700 ou 2701  
SUGG. 5.98  
PRIX brunet **3<sup>99</sup>**



**TROUSSES MANICURE**  
pour dames, 14 morceaux no 8637, couleurs assorties  
SUGG. 8.98  
PRIX brunet **6<sup>47</sup>**



**THERMOMETRE**  
no 11-358 motifs assortis, fini cuivre, 8 x 2 1/2 po.  
SUGG. 6.95  
PRIX brunet **4<sup>69</sup>**



**BLACK MAGIC**  
chocolats assortis 2 lb  
SUGG. 7.50  
PRIX brunet **6<sup>59</sup>**



**SELECTION**  
chocolat aux cerises de Moirs 12 onces  
SUGG. 1.95  
PRIX brunet **1<sup>59</sup>**



**CHOUX**  
150003 sac de 25, unis ou avec motifs  
SUGG. 1.49  
PRIX brunet **.89**



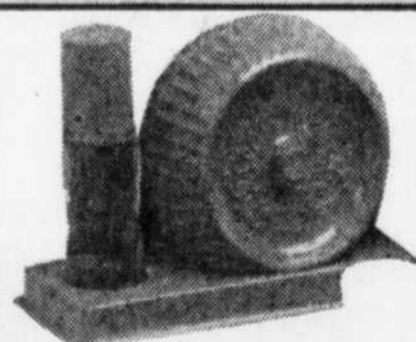
**RUBAN NOEL**  
Carte de 7 rubans, couleurs assorties no 15103  
SUGG. .89  
PRIX brunet **.69**



**PAPIER NOEL**  
pour emballage No 0162, 10 rouleaux de 26 x 500 po.  
SUGG. 3.98  
PRIX brunet 2.49 **SUR PLACE 2<sup>29</sup>**



**NEIGE ARTIFICIELLE**  
blanche, 10 onces en aérosol  
SUGG. 1.28  
PRIX brunet **.79**



**APRIL SHOWERS**  
set 9611, duo pour le bain, poudre et cologne  
SUGG. 4.25  
PRIX brunet **3<sup>39</sup>**

CARREFOUR CHARLESBOURG  
623-1504

PLACE LAURIER STE-FOY  
656-1712

MAIL ST-ROCH QUEBEC  
529-5741

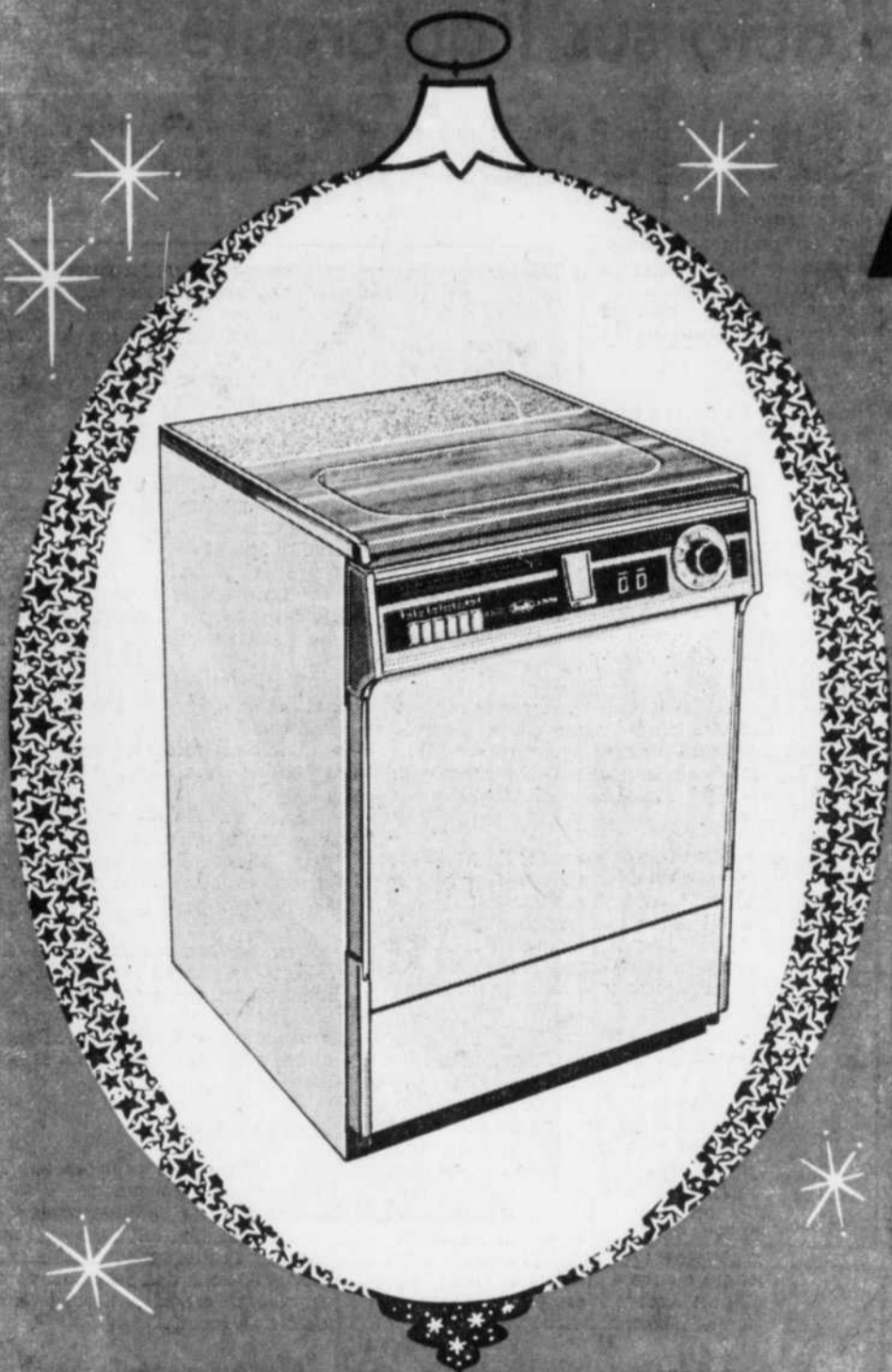
PLACE MONT-MARIE LEVIS-LAUZON  
837-9363

PLACE L'ORMIERE NEUFCHATEL  
842-9221

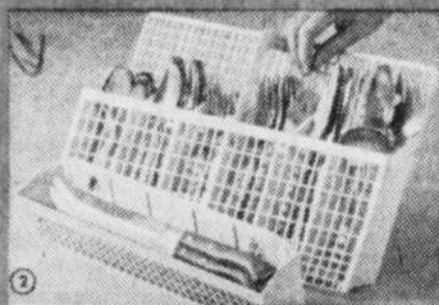


Pour Noël, offrez donc

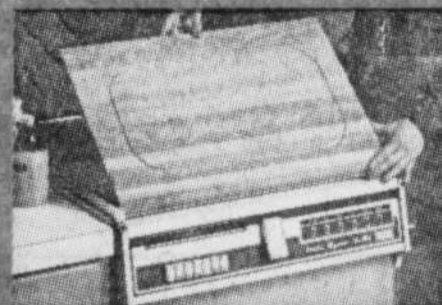
# Inqlis



Voyez le vaste choix de  
**LAVE-VAISSELLE**  
encastrés ou convertibles de  
*Inqlis*



Paniers amovibles exclusifs pour cutellerie et argenterie, dans la porte avant, ayant une plus grande capacité.



Surface réversible en cerisier exclusive, pour le dépeçage, avec rainure ramasse-jus. Un côté pour découper et l'autre simplement décoratif.



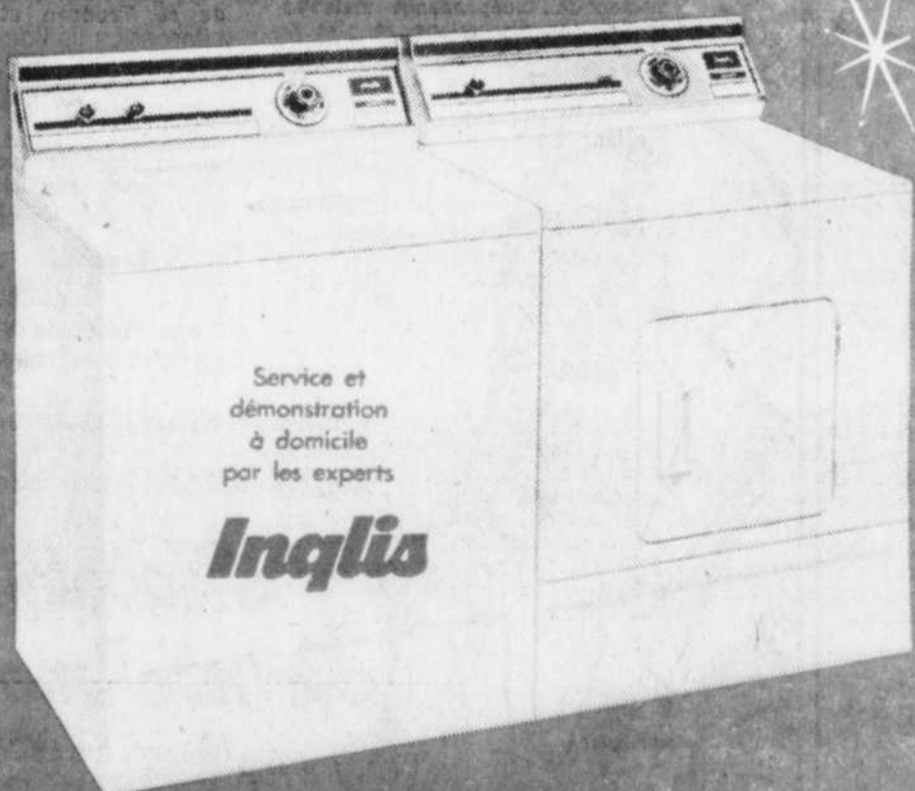
Panneaux de portes avant interchangeables sur les modèles encastrés. Vous pouvez changer la couleur de l'appareil si vous modifiez la décoration de la cuisine.

## GARANTIE

1 AN - PIÈCES et MAIN-D'OEUVRE

Service sur lequel vous pouvez compter

Le préposé au service Inqlis est un spécialiste reconnu pour sa promptitude et pour effectuer rapidement et efficacement les réparations. Il fait partie du réseau de service Inqlis, qui comprend 17 succursales de service et plus de 340 dépôts autorisés d'un littoral à l'autre.



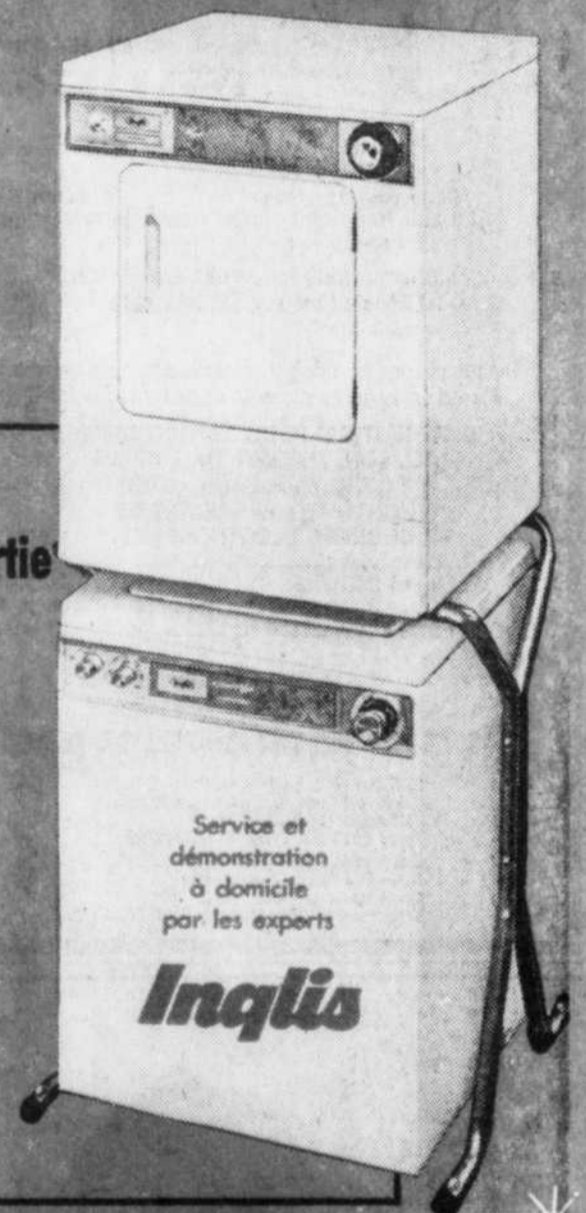
Service et démonstration à domicile par les experts  
**Inqlis**

Vaste choix de  
**LAVEUSES-SECHEUSES**  
*Inqlis*

Lessiveuse interchangeable et compacte de 24" avec sècheuse assortie

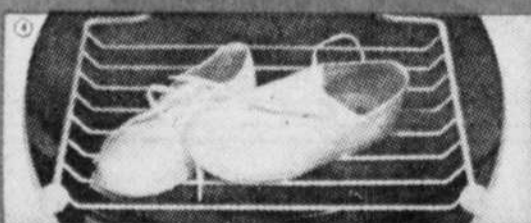
De format compact, mais avec de nombreux avantages et de haute qualité.

- Idéal pour maisons, appartements, roulettes, etc.
- Chaque machine sur roulettes ne prend qu'un espace de 24" de large
- Lessiveuse à 2 vitesses, 5 cycles
- Sècheuse à 3 cycles
- Refroidissement spécial pour tissus de pressage permanent
- Les deux machines se branchent à toute prise de courant adéquate de 115 volts



Service et démonstration à domicile par les experts

**Inqlis**



La grille de séchage sans cubitage, utilisable pour les jouets rembourrés, les chaussures de tennis et même pour le séchage des journaux mouillés constitue vraiment un avantage appréciable.



Le filtre autonettoyant ramasse la charpie pendant le cycle de lavage, pendant le cycle de rinçage, l'eau s'écoule dans le sens opposé et entraîne la charpie avec elle.



Le protège-pompe aide à empêcher les objets, tels que les épingles, les résidus de porte-clo, etc., de pénétrer dans la pompe. Ce dispositif réduit donc les appels de service et vous fait économiser de l'argent.

**BEAUPORT**  
535, BOUL. STE-ANNE  
667-6282

# ameublements Tanguay

**LEVIS**  
PLACE TANGUAY  
833-4511



2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR